



Partisans et adversaires de **Morsi** investissent la rue *Page C 8*



Opéra : un Lepage à **toute épreuve** *Page C 10*

# ÉCONOMIE

CAHIER C • LE DEVOIR, LES SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 JUILLET 2013



ISSOUF SANOGO AGENCE FRANCE-PRESSE

Un géomètre africain et un ingénieur taïwanais travaillant ensemble à la construction d'une rizière au Burkina-Faso. Les travaux comprennent la construction de vannes de rétention d'eau, de digues, de canaux de drainage et de 23 kilomètres de route. Situé à 400 km à l'ouest de Ouagadougou, ce projet doit occuper 1800 hectares, qui permettront à terme la production de 8000 tonnes de riz. À l'échelle planétaire, les délimitations foncières claires ne sont pas encore la norme.

## Le registre foncier québécois, une inspiration mondiale

ÉRIC DESROSIERS

Longtemps sous-estimé, et encore sous-développé, le travail de délimitation et d'enregistrement du territoire commence, petit à petit, à être reconnu à sa juste valeur en matière, notamment, économique et environnementale.

La Terre compterait six milliards de parcelles de terrain habitées, soit à la ville, soit dans les champs. De ce nombre, 4,5 milliards ne feraient pas l'objet d'une délimitation foncière claire et n'auraient pas de propriétaire dûment inscrit.

Ce problème se pose principalement dans les pays en voie de développement, observe Daniel Roberge, ancien directeur du Bureau de l'arpenteur général du Québec et président de la Commission sur le cadastre et l'administration des terres de la Fédération internationale des géomètres. Un rapport de la Banque mondiale dévoilait cette semaine estimait, par exemple, que plus de 90% des terres rurales agricoles en Afrique se retrouvent dans ce flou. Mais les pays du Sud ne sont pas les seuls. En Roumanie, où M. Roberge partira lundi en mission pour deux ans, moins de la moitié des parcelles sont correctement définies et ce nombre tombe presque à zéro en région rurale. Beaucoup de travail reste aussi à faire en Grèce, par exemple — comme la crise a permis de le montrer —, ou encore en Italie.

### Lourdes conséquences

De telles lacunes ont des conséquences plus étendues et plus graves qu'on pourrait l'imaginer. Sans droit de propriété sur sa terre, un agriculteur ne peut pas contracter d'hypothèque pour acheter des outils et de l'engrais. Il court même le risque d'être chassé arbitrairement de chez lui sans aucune forme de compensation.

« Au Pérou, où nous avons travaillé, des femmes dans des bidonvilles n'osaient pas aller chercher du travail le jour de peur de revenir un soir et de se rendre compte qu'elles avaient perdu leur place », raconte Michel Paradis, grand expert dans le domaine et, entre autres, ancien président de Géo-Québec, une organisation — aujourd'hui défunte — de promotion et d'exportation du savoir-faire québécois. Sans propriétaire dûment inscrit, les pouvoirs publics ne peuvent pas prélever de taxe foncière. Ils ne savent pas non plus qui tenir pour responsable du bon ou du mauvais usage d'une forêt ou d'une rivière. En fait, chacune de leur action devient un véritable casse-tête puisqu'on ne peut jamais savoir où ni chez qui l'on est.

Coordonnateur des projets internationaux de géomatique au cégep Limoilou, à Québec, Pierre Paradis se souvient de l'histoire de ces deux villages détruits par un tremblement de terre au Chili. « Les gouvernements et les organisations internationales étaient prêts à aider. Mais l'un des villages s'était donné un cadastre minimal alors

que l'autre n'en avait pas. Un an plus tard, le premier village était reconstruit à 90%, mais tout restait encore à faire dans l'autre village. »

### Une matière forte au Québec

Le Québec est l'un des chefs de file mondiaux dans l'art d'acquiescer, de représenter, d'analyser et d'intégrer des données géographiques, aussi appelé « géomatique ». Cela tient notamment à son histoire et à son vaste territoire, dit Daniel Roberge. « Dans la profession, on considère Samuel de Champlain comme le premier arpenteur-géomètre au Canada. Dès l'arrivée des premiers colons, on a eu le souci de définir de façon correcte les parcelles de territoire et d'y rattacher un système de titres de propriété. Cet effort s'est poursuivi ensuite à chacune des grandes étapes du développement du territoire. » Le Québec a lancé, au milieu des années 90, une grande réforme du cadastre des propriétés privées, qui est considérée comme la plus ambitieuse en Amérique. Il a aussi entrepris la modernisation de la gestion des droits des terres du domaine public, qui constitue 92% du territoire.

Ces grands chantiers ont permis d'atteindre un degré de précision, d'automatisation et d'accessibilité des données remarquable, se félicite l'un de ses artisans, Michel Paradis.

VOIR PAGE C 4 : REGISTRE

## Fraude sur Internet : l'AMF réclame plus de 1,7 million à un individu

L'Autorité des marchés financiers (AMF) tente une poursuite pénale contre Alain André Desarzens, qui aurait pratiqué illégalement la profession de courtier et arnaqué plus de 2500 investisseurs par Internet. L'AMF lui réclame une amende de plus de 1,7 million.

Deux chefs d'accusation pour exercice illégal de l'activité de courtier et pour des placements sans prospectus ont été déposés par l'AMF à l'endroit de M. Desarzens dans le district judiciaire de Rimouski. En 2010 seulement, le stratagème mis en place par l'accusé lui aurait permis de mettre la main sur plus de 810 000\$. Selon les informations dont dispose l'AMF, la vaste majorité des investisseurs n'ont pu récupérer leur argent.

Le porte-parole de l'AMF, Sylvain Théberge, indique que M. Desarzens sollicitait les investisseurs par Internet en faisant des envois massifs de courriels à travers le monde. Il proposait alors à ses interlocuteurs d'acheter des parts dans des groupes d'investissement. C'est notamment grâce à la cyber-surveillance que l'AMF a pu mettre la main au collet de M. Desarzens.

### Cybercrime

M. Théberge a saisi l'occasion pour lancer un message de prudence à l'endroit de tous les investisseurs qui sont sollicités par courriel et par l'entremise des médias sociaux. Lorsque l'offre provient d'une personne inconnue, que les profits projetés sont faramineux ou que l'on demande une action rapide de la part de l'investisseur, il est recommandé de vérifier auprès de l'AMF si le courtier est bel et bien enregistré.

Au fil des ans, les agences de réglementation multiplient leur message. Dernier phénomène à la mode? Les réseaux sociaux, de véritables passoires pour les placements frauduleux sur Internet.

Rappelons qu'un sondage SOM réalisé en avril 2012 faisait ressortir que 78% des 1006 répondants estimaient qu'il est peu ou pas du tout probable qu'ils soient un jour victimes d'une fraude financière. Ce niveau de confiance augmentait chez les répondants les plus fortunés, 87% d'entre eux affirmant qu'il est peu probable, ou improbable, qu'ils soient la cible d'une fraude.

Les statistiques démontrent pourtant qu'un Canadien sur 20 a déjà été victime d'une fraude financière. Et le quart des victimes se font escroquer plus d'une fois. La moitié de ces victimes ont rencontré le fraudeur par l'entremise d'une personne de confiance (ami, collègue de travail ou membre de la famille). Au demeurant, les investisseurs canadiens en quête d'information financière perçoivent les ressources en ligne comme étant plus crédibles (38%) que la famille et les amis (30%).

### Réseaux sociaux

Cela dit, phénomène plus récent, les réseaux sociaux deviennent une source d'information toujours plus reconnue, notamment chez les jeunes. Selon un sondage du Groupe Investors réalisé en 2011, « les jeunes de 18 à 29 ans posent un regard plus positif sur les réseaux sociaux populaires sur le Web puisque 30% d'entre eux considèrent Facebook comme une source d'information utile, 25% ont la même opinion sur Twitter et 72% citent les blogues financiers comme sources d'information utiles ».

Et l'on ne parle pas de l'hameçonnage, une tactique souvent tentée recherchant un vol d'identité. On parle, ici, d'un courriel provenant d'un site ressemblant à s'y méprendre à un site officiel d'une institution financière qui invite à cliquer sur un lien conduisant à un faux site Web. L'investisseur est invité à y inscrire des renseignements financiers personnels.

L'AMF ne cesse de rappeler que les réseaux sociaux peuvent s'avérer un terrain fertile pour les fraudeurs. Ils permettent « de rejoindre à faible coût un grand nombre de victimes potentielles, d'échanger avec des victimes potentielles sous le couvert de l'anonymat ou sous une fausse identité, de mener des opérations illégales de manipulation de marché en propageant de fausses rumeurs à propos de certains investissements pour en augmenter artificiellement la valeur et les revendre à profit, ou d'y publier des hyperliens qui dirigent les victimes sur de faux sites en apparence identiques à des sites légitimes ».

Selon le sondage SOM publié en 2011, moins d'un répondant sur deux se méfierait d'une offre d'investissement offrant un rendement de 2% par mois, soit près de 27% sur une base annuelle.

Autrement dit, 40% des répondants disent qu'une telle offre est une proposition intéressante ou une occasion à ne pas manquer.

Avec La Presse canadienne  
Le Devoir

### BOEING SE FAIT RASSURANTE

## Dreamliner : rien d'anormal pour un jeune appareil

New York — Les incidents se multiplient sur le 787 « Dreamliner », dernier-né de Boeing déjà cloué au sol trois mois cette année pour des problèmes de batterie, mais le groupe n'y voit rien d'anormal pour un jeune appareil.

Une source du secteur aéronautique a indiqué vendredi à l'AFP qu'un 787 de Qatar Airways était immobilisé depuis lundi à Doha après un incident sur un panneau électrique qui aurait conduit à une surchauffe. Un porte-parole de la compagnie à Londres a confirmé un « incident très mineur », sans détailler. Des médias ont parallèlement évoqué un dégagement de fumée sur un autre 787, opérant un vol intérieur pour Air India. La compagnie évoquerait elle aussi un « incident mineur ».

La japonaise All Nippon Airways (ANA) a annoncé pour sa part, toujours vendredi, avoir trouvé des batteries défectueuses sur deux baïonnettes de détresse de 787, une avarie soupçonnée



FRANÇOIS MORI ASSOCIATED PRESS  
Essai au Salon du Bourget en juin dernier d'un Boeing 787 d'Air India

d'avoir été à l'origine d'un incendie à bord d'un appareil du même modèle d'Ethiopian Airlines

début juillet à Londres.

Boeing n'a pas voulu faire de commentaires sur les incidents pris isolément, renvoyant sur les compagnies aériennes concernées.

« Le 787 est un bon avion, et nous savons qu'il va continuer à susciter une attention accrue en cas d'événements concernant la fiabilité », a toutefois indiqué un porte-parole du constructeur.

« Tout nouvel avion rencontre des problèmes de fiabilité de composants au moment de sa mise en service », a-t-elle assuré, et « dans l'ensemble » le 787 fait jeu égal avec un autre gros porteur du groupe, le 777, au début de son exploitation commerciale.

« Cela étant, nous continuons de concentrer nos efforts sur l'amélioration de la fiabilité du 787 », a-t-elle ajouté.

VOIR PAGE C 6 : DREAMLINER



**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE**

**EN HOMMAGE AUX VICTIMES DE LA TRAGÉDIE**

**DE LAC-MÉGANTIC**

**AVEC PIERRE BRUNEAU ET TOUTE L'ÉQUIPE DE TVA NOUVELLES**



**LCN**

**ÉMISSION SPÉCIALE**

**DÈS 9 H**

**REDIFFUSION À 19 H**

# ÉCONOMIE



George Osborne, le chancelier de l'Échiquier, équivalent du ministre des Finances.

KIRILL KUDRYAVTSEV AGENCE FRANCE-PRESSE

## L'économie britannique est « en voie de guérison », mais une rechute n'est pas exclue

CLAIRE GATINOIS

Certains redoutent un faux départ, d'autres voient les prémices d'une vraie reprise. Une chose est sûre, l'économie britannique a quitté le service des «soins intensifs», pense George Osborne, le chancelier de l'Échiquier.

Premier grand pays européen à dévoiler son chiffre de croissance au deuxième trimestre, le Royaume-Uni a enregistré sur la période une hausse de 0,6 % de son PIB, a indiqué, jeudi, l'Office national des statistiques (ONS). Le double de la croissance observée au trimestre précédent (+ 0,3 %).

Une accélération donc, qui atteste de la timide embellie pressentie un peu partout en Europe. Même si, de l'avis de nombreux économistes, le rythme de progression du PIB britannique, bien que loin d'être effréné, pourrait s'essouffler rapidement. Les secteurs de l'industrie et des services ont tous deux progressé. Mais pour Nathalie Dezeure, économiste chez Natixis, le frémissement de la croissance doit sans doute beaucoup à la consommation des ménages.

En dépit de la perte du pouvoir d'achat — le revenu disponible a perdu 2 % en glisse-

ment annuel à la fin du premier trimestre, dernier chiffre disponible —, liée à la cure d'austérité radicale imposée au pays, les ménages dépensent plus. Cela s'explique en partie par les actions publiques incitant les banques à octroyer des crédits bon marché, le «Funding for Lending», et à la politique non orthodoxe de la Banque centrale britannique. En inondant le marché d'argent frais, la Banque d'Angleterre a contribué à faire gonfler la valeur des actifs, actions, obligations..., créant un effet richesse chez les Britanniques. Grisés, les ménages ont puisé dans leur épargne pour consommer selon Mme Dezeure. Mais combien de temps cela peut-il durer? s'interroge-t-elle.

### «Royal baby»

Certes, il règne au Royaume-Uni un climat de douce euphorie, liée aux récentes victoires sportives des Britanniques, au tennis (Andy Murray à Wimbledon), au cricket (tournoi des Ashes) et en cyclisme (Christopher Froome, Tour de France).

Et la frénésie populaire reste entretenue par le «royal baby» de William et Kate. Mais ce mouvement va finir

par s'épuiser, pense-t-elle. D'une part parce que la réserve d'épargne des ménages — pour ceux qui en ont — s'amointrira. D'autre part, parce que les efforts pour réduire le déficit public ne sont pas finis.

Selon Carl Emmerson, de l'Institute For Fiscal Studies, un centre de réflexion londonien sur les politiques budgétaires, les sacrifices imposés par l'État pour l'année fiscale 2013-2014 s'éleveront à 4,8 % du PIB, soit 19 milliards de livres de plus qu'en 2012-2013. «Et la cure de rigueur ne cessera pas avant 2018!», rappelle-t-il.

«La Grande-Bretagne garde son sang-froid, nous ne devions pas de notre programme, a prévenu M. Osborne. L'économie britannique est en voie de guérison. Mais il y a encore un long chemin à parcourir et je sais que les choses sont encore dures pour les familles.»

Le gouvernement conservateur de David Cameron, dont la popularité a été mise à mal par l'austérité historique imposée au pays et par certains choix (une baisse d'impôt octroyée aux plus riches), espère profiter du sursaut de croissance pour rebondir dans les sondages.

Le travailliste, Ed Balls,

chancelier de l'Échiquier de l'ombre (rôle informel), en doute. «Alors que les milliardaires ont bénéficié de baisse d'impôt, pour tous les autres la vie est devenue plus difficile avec des prix qui augmentent plus vite que les salaires», a-t-il dit. Ajoutant qu'une croissance plus robuste au Royaume-Uni est aussi «bienvenue que tardive».

De fait, M. Cameron pourrait vite déchanter. Selon les experts de Natixis, l'économie ralentira au troisième et quatrième trimestres.

La consommation des ménages piétinera et aura peu de chance d'être compensée par un rebond du commerce extérieur et des investissements des entreprises, toujours en panne.

Enfin, si la hausse du PIB britannique, estimée autour de 1 % cette année peut faire rêver certains pays d'Europe englués dans la récession, la performance reste médiocre pour le Royaume-Uni.

«Loin, bien loin des rythmes de croissance connus avant crise, de 2,5 % à 3 % l'an», souligne Amit Kara chez UBS à Londres, qui note que le niveau de production reste inférieur de 3,3 % à son pic de 2008.

Le Monde

## La part du marché mondial des téléphones intelligents détenue par Apple baisse

La part du marché mondial des téléphones intelligents détenue par Apple a chuté durant le deuxième trimestre à son niveau le plus bas en quatre ans, selon des données rendues publiques vendredi.

Apple détenait 13,1 % du marché mondial, en baisse comparativement à la proportion de 16,6 % qui était la sienne il y a un an, a indiqué ABI Research. Il s'agit de sa part la moins élevée depuis le troisième trimestre de 2009, deux ans après le lancement du premier iPhone.

Apple, dont le siège se trouve à Cupertino, en Californie, a vendu 31,2 millions d'appareils iPhone durant la période d'avril à juin, en hausse par rapport aux 26 millions d'unités écoulées au deuxième trimestre de 2012. Néanmoins, la croissance de ses ventes n'a pas été en mesure de suivre le rythme de l'ensemble du marché des téléphones intelligents, qui a progressé de 52 % par rapport à l'année dernière.



AGENCE FRANCE-PRESSE

Les troisième et quatrième fabricants mondiaux de téléphones intelligents, LG Electronics, de la Corée du Sud, et Lenovo, de la Chine, ont vu leurs ventes doubler au deuxième trimestre, selon ABI Research. Samsung, premier fabricant de téléphones intelligents en importance au monde, a également enregistré une baisse de sa part de marché.

Associated Press

## Revers pour les finances fédérales

Ottawa — Les finances d'Ottawa ont connu un revers pendant les deux premiers mois de l'exercice 2013-2014, qui se sont soldés par un déficit de 2,7 milliards, soit près de 1 milliard de plus que pour la même période l'an dernier.

Le déficit des mois d'avril et de mai de l'an dernier s'était chiffré à 1,8 milliard, en tenant compte de révisions apportées à la méthodologie du calcul des revenus. L'exercice 2012-2013 s'est terminé sur un déficit estimé à 25,9 milliards pour le gouvernement. C'était la première fois depuis la récession qu'Ottawa ne réussissait pas à réaliser de progrès significatif dans la réduction du déficit.

Le budget présenté en mars par le gouvernement projette que le déficit annuel reculera à 18,7 milliards au terme de l'exercice en cours.

Il ne faut pas trop se fier aux résultats des premiers mois de l'exercice, ont prévenu des

analystes, puisque les revenus et dépenses du gouvernement sont souvent irréguliers et soumis à certaines révisions.

Les revenus des mois d'avril et de mai se sont accrus de 557 millions cette année pour atteindre 41,8 milliards, a indiqué Ottawa, qui a attribué cette croissance à une hausse des revenus tirés de l'impôt sur le revenu. Ces gains ont cependant été compensés en partie par une baisse des taxes et des droits d'accise. Entre-temps, les dépenses des programmes ont avancé de 1,35 milliard à 39,2 milliards, essentiellement en raison de plus importants paiements de transfert aux personnes et aux provinces.

Le coût du service de la dette nationale a progressé de 106 millions par rapport à l'an dernier, pour atteindre 5,4 milliards, pour les deux premiers mois de l'exercice.

La Presse canadienne

## Banque Nationale: cote en hausse

L'agence Standard & Poor's a relevé la note de crédit d'émetteur à court et à long terme de la Banque Nationale. Elle passe respectivement de A-/A-2 à A/A-1. L'agence new-yorkaise appuie cette révision à la hausse sur une réévaluation de l'importance systémique de l'institution financière, qui a pris

cette décision après une réévaluation de l'importance systémique de la Banque Nationale, qui devient «modérée» contre «basse» auparavant. Il est retenu que la BN occupe une position prédominante au Québec, avec 26 % du marché du prêt et 20 % de celui des services bancaires de détail. Sans oublier son poids dans le financement et sur les marchés des valeurs mobilières.

Le Devoir

## Les entreprises canadiennes sont optimistes

Ottawa — La confiance des entreprises canadiennes s'est améliorée de façon marquée pendant le printemps, et elles se préparent à augmenter leurs investissements, révèle un nouveau rapport du Conference Board du Canada.

L'indice de confiance des entreprises calculé par le groupe de recherche a atteint 101,5 points au cours du deuxième trimestre, son plus haut niveau en plus d'un an. L'indice s'était établi à 91,3 points au premier trimestre. Jeudi, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante avait aussi fait état d'une hausse de

confiance chez ses membres, qui ont davantage tendance à être des petites et moyennes entreprises.

Dans son sondage, le Conference Board a observé que les dirigeants se montraient plus encouragés par les perspectives à court terme pour leur entreprise et pour l'économie dans son ensemble. Le résultat n'est pas étonnant étant donné que plusieurs économistes s'attendent à ce que l'économie commence à prendre de la vitesse au cours de la deuxième moitié de l'année, pendant que la reprise aux États-Unis — le plus grand

partenaire commercial du Canada — deviendra plus vigoureuse.

En outre, plusieurs dirigeants disent s'attendre à augmenter leurs dépenses en investissement de façon substantielle dans un avenir rapproché.

Près de la moitié des dirigeants interrogés ont dit s'attendre à ce que la position financière de leur entreprise s'améliore au cours des six prochains mois, tandis que seulement 6,1 % des répondants prévoient une détérioration à ce chapitre.

La Presse canadienne

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Cour fédérale



Federal Court

### Protonotaire

La Cour fédérale recherche des candidatures d'avocats qualifiés qui sont membres en règle du barreau d'une province ou d'un territoire du Canada et qui possèdent une grande expérience professionnelle pour faire partie d'un groupe de candidats à des postes éventuels de protonotaire à Ottawa, Montréal, Toronto et Vancouver. La maîtrise des deux langues officielles est exigée pour les postes qui seront offerts à Ottawa et à Montréal. Pour les postes de Toronto et de Vancouver, bien que la seule exigence linguistique soit la maîtrise de l'anglais, une connaissance pratique du français serait considérée comme un atout. Les personnes intéressées doivent consentir à voyager. Les documents remplis conformément aux exigences des Critères de sélection doivent être reçus d'ici le 26 septembre 2013.

www.fct-cf.gc.ca  
(613) 943-5484

### Prothonotary

The Federal Court is seeking applications from qualified barristers or advocates of any provincial or territorial Bar in good standing with extensive professional experience to be considered as candidates for a pool of potential future prothonotary positions in Ottawa, Montréal, Toronto and Vancouver. Proficiency in both official languages is required for positions in Ottawa and Montréal. For positions in Toronto and Vancouver, although the sole language requirement is proficiency in English, a working knowledge of French would be considered an asset. Interested persons must be willing to travel. Completed documents, as specified in the Selection Criteria, must be received by September 26, 2013.

www.fct-cf.gc.ca  
613 943-5484

**Vous avez des droits nous pouvons vous aider**

**Yves Ménard**  
Avocats inc.

514.861.0469

menardavocats.com



Beaudoin Bergeron, ing., ASC.  
Président et chef de la direction

**Chasseur de tête**  
Direction et Haute direction  
Ingénierie



514-858-6333

Vieux-Montréal et Québec

« Un partenaire clé dans l'atteinte de vos objectifs »

www.rhrexpert.com

# MARCHÉS BOURSIERS



## LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %	Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
<b>S&amp;P TSX</b>	129 949	<b>12 647,90</b>	-21,24	-0,2	<b>Matériaux</b>	45 150	<b>240,41</b>	+2,06	<b>0,9</b>
<b>S&amp;P TX20</b>	40 637	<b>561,17</b>	-1,90	-0,3	<b>Immobilier</b>	3 167	<b>226,67</b>	-0,64	<b>-0,3</b>
<b>S&amp;P TX60</b>	79 585	<b>727,59</b>	-0,94	-0,1	<b>Télécoms</b>	4 007	<b>109,76</b>	+0,05	<b>0,0</b>
<b>S&amp;P TX60 Cap.</b>	79 585	<b>804,57</b>	-1,03	-0,1	<b>Serv. collect.</b>	2 114	<b>212,57</b>	+0,14	<b>0,1</b>
<b>Cons. de base</b>	2 883	<b>303,04</b>	-0,84	-0,3	<b>Métaux/minerais</b>	8 738	<b>746,94</b>	+6,93	<b>0,9</b>
<b>Cons. discrét.</b>	4 257	<b>121,95</b>	-0,28	-0,2					
<b>Énergie</b>	35 274	<b>255,46</b>	-2,78	-1,1					
<b>Finance</b>	12 377	<b>207,93</b>	-0,25	-0,1					
<b>Aurifère</b>	37 444	<b>188,15</b>	+2,76	1,5					
<b>Santé</b>	516	<b>81,28</b>	-0,36	-0,4					
<b>Tech. de l'info</b>	4 710	<b>30,40</b>	+0,10	0,3					
<b>Industrie</b>	9 590	<b>139,88</b>	-0,53	-0,4					

### TSX CROISSANCE

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
<b>TSX Venture</b>	57 062	<b>925,29</b>	+1,12	<b>0,1</b>

Consultez toutes les cotes boursières sur [www.vmdconseil.ca](http://www.vmdconseil.ca)

**HIER À LA BOURSE: Toronto a clôturé en baisse, vendredi, la publication de solides résultats trimestriels dans le secteur technologique n'ayant pas su contrebalancer le recul des cours des matières premières attribuable aux inquiétudes quant à la réforme du secteur industriel chinois.**

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>Alim. Couche-Tard</b>	ATD.B	<b>62,55</b>	-0,90	-1,42	160	44,40	65,00
<b>Canadian Tire</b>	CTC.A	<b>84,16</b>	0,53	0,63	94	64,63	87,45
<b>Cogeco</b>	CCA	<b>50,24</b>	-0,10	-0,20	195	35,25	52,29
<b>Corus</b>	CJR.B	<b>25,09</b>	0,09	0,36	360	21,67	26,49
<b>Groupe TVA</b>	TVA.B						
<b>Jean Coutu</b>	PJC.A	<b>19,22</b>	-0,08	-0,41	302	13,60	19,60
<b>Loblaw</b>	L	<b>49,04</b>	-0,08	-0,16	626	31,15	52,06
<b>Magna</b>	MG	<b>77,62</b>	-1,11	-1,41	414	37,68	78,89
<b>Metro</b>	MRU	<b>73,10</b>	0,70	0,97	113	53,17	74,00
<b>Quebecor</b>	QBR.B	<b>47,76</b>	-0,26	-0,54	62	32,30	49,09
<b>Rona</b>	RON	<b>11,51</b>	-0,05	-0,43	76	9,25	14,49
<b>Saputo</b>	SAP	<b>48,77</b>	-0,39	-0,79	184	39,76	54,62
<b>Shaw</b>	SJR.B	<b>25,87</b>	0,05	0,19	691	19,35	26,10
<b>Shoppers Drug Mart</b>	SC	<b>61,12</b>	0,00	0,00	947	40,03	61,71
<b>Tim Hortons</b>	THI	<b>59,29</b>	0,80	1,37	216	45,11	59,77
<b>Transat A.T.</b>	TRZ.B	<b>7,99</b>	0,29	3,77	185	2,79	8,80
<b>Yellow Media</b>	Y	<b>11,66</b>	-0,02	-0,17	10	5,40	12,49

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>CCO</b>	CCO	<b>21,89</b>	0,10	0,46	1 016	16,50	23,49
<b>Canadian Natural</b>	CNQ	<b>32,20</b>	-1,50	-4,45	5 505	26,73	34,64
<b>Canadian Oil Sands</b>	COS	<b>20,33</b>	-0,18	-0,88	774	18,62	22,34
<b>Enbridge</b>	ENB	<b>45,72</b>	-0,50	-1,08	1 501	37,74	49,17
<b>EnCana</b>	ECA	<b>18,51</b>	0,39	2,15	3 911	17,40	23,86
<b>Enerplus</b>	ERF	<b>16,83</b>	0,04	0,24	242	11,53	17,27
<b>Pengrowth Energy</b>	PGF	<b>5,98</b>	0,03	0,50	501	3,93	7,39
<b>Pétrolière Impériale</b>	IMO	<b>43,25</b>	0,00	0,00	326	38,58	48,32
<b>Suncor Energy</b>	SU	<b>32,60</b>	-0,19	-0,58	2 381	27,50	34,99
<b>Talisman Energy</b>	TLM	<b>12,05</b>	-0,16	-1,31	4 440	10,62	14,69
<b>TransCanada</b>	TRP	<b>46,43</b>	0,02	0,04	1 088	43,16	51,21
<b>Valener</b>	VNR	<b>16,15</b>	-0,04	-0,25	19	15,61	16,47

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>B. CIBC</b>	CM	<b>78,24</b>	0,22	0,28	851	71,36	84,99
<b>B. de Montréal</b>	BMO	<b>65,56</b>	0,03	0,05	960	56,72	65,74
<b>B. Laurentienne</b>	LB	<b>45,35</b>	-0,20	-0,44	34	42,41	47,80
<b>B. Nationale</b>	NA	<b>78,33</b>	-0,15	-0,19	459	71,77	80,33
<b>B. Royale</b>	RY	<b>65,00</b>	-0,03	-0,05	1 836	50,18	65,66
<b>B. Scotia</b>	BNS	<b>58,32</b>	-0,03	-0,05	1 289	50,51	61,84
<b>B. TD</b>	TD	<b>88,36</b>	0,05	0,06	1 134	77,68	88,59
<b>Brookfield Asset</b>	BAM.A	<b>38,65</b>	-0,12	-0,31	385	31,23	39,37
<b>Cominar Real</b>	CUF.UN	<b>20,31</b>	0,11	0,54	155	20,09	25,46
<b>Corp. Fin. Power</b>	PWF	<b>32,63</b>	-0,07	-0,21	437	24,07	33,25
<b>Fin. Manuvie</b>	MFC	<b>18,30</b>	-0,17	-0,92	1 978	10,18	18,74
<b>Fin. Sun Life</b>	SFL	<b>33,62</b>	0,09	0,27	566	19,94	33,95
<b>Great-West Lifeco</b>	GWO	<b>30,27</b>	-0,03	-0,10	304	20,77	31,18
<b>Industrielle All.</b>	IAG	<b>42,04</b>	-0,80	-1,87	102	20,55	44,07
<b>Power Corporation</b>	POW	<b>29,87</b>	-0,14	-0,47	390	22,15	30,45
<b>TMX</b>	X	<b>44,89</b>	-1,11	-2,41	20	42,50	57,82

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>Air Canada</b>	AC.B	<b>2,22</b>	0,04	1,83	454	1,01	3,40
<b>Bombardier</b>	BBD.B	<b>4,90</b>	0,02	0,41	6 642	2,97	5,10
<b>CAE</b>	CAE	<b>11,31</b>	-0,06	-0,53	233	9,32	12,02
<b>Canadien Pacifique</b>	CP	<b>130,72</b>	-0,54	-0,41	299	75,14	144,43
<b>Chemin de fer CN</b>	CNR	<b>103,24</b>	0,24	0,23	513	83,45	107,57
<b>SNC-Lavalin</b>	SNC	<b>45,09</b>	-0,20	-0,44	184	34,36	49,85
<b>Transcontinental</b>	TCLA	<b>12,35</b>	-0,02	-0,16	105	7,97	13,10
<b>TransForce</b>	TFI	<b>20,55</b>	-0,17	-0,82	103	16,26	23,17

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>Agrium</b>	AGU	<b>90,76</b>	0,19	0,21	474	87,78	116,38
<b>Barrick Gold</b>	ABX	<b>18,28</b>	0,32	1,78	2 500	14,22	42,08
<b>Goldcorp</b>	G	<b>29,48</b>	0,63	2,18	2 479	23,26	46,31
<b>Kinross Gold</b>	K	<b>5,62</b>	0,11	2,00	3 219	4,74	10,98
<b>Mines Agnico-Eagle</b>	AEM	<b>29,69</b>	0,89	3,09	846	26,18	56,99
<b>Potash</b>	POT	<b>38,14</b>	-0,21	-0,55	3 977	37,02	46,70
<b>Teck Resources</b>	TCK.B	<b>25,11</b>	0,70	2,87	2 581	21,11	38,13

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>Fortis</b>	FTS	<b>32,23</b>	-0,07	-0,22	289	30,70	35,14
<b>TransAlta</b>	TA	<b>14,86</b>	-0,03	-0,20	328	12,80	16,89

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>BlackBerry</b>	BB	<b>9,13</b>	-0,13	-1,40	1 377	6,10	18,49
<b>CGI</b>	GIB.A	<b>31,12</b>	0,12	0,39	555	22,33	33,08

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>BCE</b>	BCE	<b>42,55</b>	0,17	0,40	929	40,58	48,90
<b>Bell Alliant</b>	BA	<b>27,82</b>	-0,22	-0,78	200	24,90	29,26
<b>Rogers</b>	RCL.B	<b>41,36</b>	-0,05	-0,12	1 355	38,68	52,75
<b>Telus</b>	T	<b>31,40</b>	0,22	0,71	1 373	29,52	37,94

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>iShares DEX</b>	XBB	<b>30,33</b>	0,05	0,17	125	30,09	31,75
<b>iShares MSCI</b>	XEM	<b>23,21</b>	-0,02	-0,09	25	21,23	25,67
<b>iShares MSCI EMU</b>	EZU	<b>35,29</b>	-0,03	-0,08	895	26,07	36,08
<b>iShares S&amp;P 500</b>	XSP	<b>19,35</b>	0,02	0,10	741	15,18	19,44
<b>iShares S&amp;P/TSX</b>	XIC	<b>19,98</b>	-0,01	-0,05	174	18,04	20,47

Indice	Fermeture	var. pts	var. %
<b>INDICE QUÉBÉCOIS IQ30</b>	<b>1605,92</b>	-3,62	-0,22%
<b>INDICE QUÉBÉCOIS IQ120</b>	<b>1600,77</b>	-4,17	-0,26%

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>Canadian Natural</b>	CNQ	<b>32,20</b>	-1,50	-4,45	5 505	26,73	34,64
<b>Talisman Energy</b>	TLM	<b>12,05</b>	-0,16	-1,31	4 440	10,62	14,69
<b>iShares S&amp;P/TSX</b>	XIU	<b>18,30</b>	0,01	0,05	4 289	16,36	18,72
<b>Potash</b>	POT	<b>38,14</b>	-0,21	-0,55	3 977	37,02	46,70
<b>EnCana</b>	ECA	<b>18,51</b>	0,39	2,15	3 911	17,40	23,86
<b>Kinross Gold</b>	K	<b>5,62</b>	0,11	2,00	3 219	4,74	10,98
<b>Yamana Gold</b>	YRI	<b>11,15</b>	0,08	0,72	2 628	8,96	20,61
<b>Teck Resources</b>	TCK.B	<b>25,11</b>	0,70	2,87	2 581	21,11	38,13
<b>Barrick Gold</b>	ABX	<b>18,28</b>	0,32	1,78	2 500	14,22	42,08
<b>Goldcorp</b>	G	<b>29,48</b>	0,63	2,18	2 479	23,26	46,31

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>Newcrest Minin</b>	NM	<b>13,00</b>	1,00	8,33	0	8,81	31,00
<b>MDC Partners</b>	MDZ.A	<b>23,83</b>	1,70	7,68	4	9,19	23,83
<b>Canfor</b>	CFP	<b>21,45</b>	1,48	7,41	954	11,51	22,15
<b>Accord Financial</b>	ACD	<b>8,24</b>	0,52	6,74	87	6,62	8,43
<b>Celestica</b>	CLS	<b>10,40</b>	0,62	6,34	2 207	6,58	10,40
<b>Aastra</b>	AAH	<b>25,97</b>	1,47	6,00	11	15,40	25,97
<b>Fortress Paper</b>	FTP	<b>6,78</b>	0,34	5,28	15	5,82	16,80
<b>Teck Resources</b>	TCK.A	<b>27,15</b>	1,27	4,91	2	22,92	39,88
<b>PHX Energy</b>	PHX	<b>11,55</b>					

## ÉCONOMIE

## VOS FINANCES

## S'offrir une maison au-dessus de ses moyens



GÉRARD BÉRUBÉ

Les Canadiens se sont offert une maison au-dessus de leurs moyens. Et plus que la faiblesse des taux d'intérêt, les programmes et garanties de prêts favorisant l'accès à la propriété sont responsables d'une situation devenue tendue, sinon critique dans nombre de marchés régionaux. Avec près du tiers de l'économie canadienne lié à l'immobilier, on ne peut que craindre l'effet systémique d'un effondrement des prix.

Cette lecture catastrophe vient d'une récente étude réalisée par Canso Investment Counsel, un gestionnaire de portefeuille privé installé en Ontario. Prise de vertige par la flambée des cours sur le marché du condo dans le Grand Toronto, cette firme a toutefois élargi sa vision à l'ensemble du marché canadien pour arriver à la conclusion que «les Canadiens vivent dans des maisons au-dessus de leurs moyens».

Canso n'a pu s'empêcher de faire un parallèle entre le marché immobilier canadien et celui des États-Unis. Pour constater qu'à l'instar de ce qui s'est produit au sud de la frontière avant

l'éclatement de la bulle immobilière, l'inflation du prix des logements a été alimentée, non pas par la faiblesse persistante des taux d'intérêt, mais bien davantage et surtout par les mesures gouvernementales facilitant l'accès à la propriété résidentielle. Et même si le ministre fédéral des Finances a retenu des règles de garantie de prêt hypothécaire plus serrées il y a un an, le mal serait fait. L'accès à la propriété a été facilité, mais au prix d'une flambée des cours et d'un endettement record.

Reprenant les données de Bank Credit Analyst, Canso souligne qu'en moyenne, le rapport entre le prix de l'habitation et le revenu des ménages a augmenté de 40% en 20 ans au Canada. Dans l'intervalle, la dette des foyers canadiens est passée de 55% du PIB en 1990 à 97% en 2013, un sommet historique.

Tant aux États-Unis qu'au Canada, le ratio prix/revenu est passé de 100 à 90 entre 1990 et 2000 (selon un indice à base 100 de 1990), pour bondir à 110% en 2006 sous l'envolée du crédit hypothécaire. Au lendemain de la crise, ce rapport est tombé à 80% aux États-Unis, alors qu'il atteint désormais 140% au Canada.

Même constat selon un rapport prix/loyer. Ce ratio est demeuré constant, à 100, durant la décennie 1990, tant au Canada qu'aux États-Unis, pour s'établir à 130 en 2006 dans un environnement de crédit facile. L'effondrement des cours immobiliers aux États-Unis a ramené ce

ratio à 100 au sud de la frontière, alors qu'il atteint désormais 175% de ce côté-ci.

Quant à l'endettement des ménages canadiens, il s'élevait à 55% du PIB en 1990, contre 61% pour les ménages américains. Il se situe aujourd'hui à 97%, 12 points de pourcentage de plus qu'aux États-Unis.

## Explosion des prêts assurés

Cette hausse des prix et de l'endettement s'est produite parallèlement à l'explosion du nombre de prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et par une entreprise privée dont le gouvernement fédéral se porte garant. De 30% en 1990, la proportion est passée à 55% en 2003, puis à 75% en 2013.

« Cette augmentation a été favorisée par l'implantation de programmes visant à encourager l'accès à la propriété, comme les titres hypothécaires LNH ou les obligations hypothécaires canadiennes, qui permettent d'investir dans des obligations adossées aux hypothèques. Elle l'a aussi été par la diminution constante de la mise de fonds obligatoire et par l'adoucissement des règles auxquelles devaient se plier les banques pour que leurs prêts soient assurés », a précisé Canso. Evidemment, ces règles ont été resserrées depuis, à plusieurs reprises, mais il fut un temps où l'on était passé à un amortissement de 40 ans (contre 25 ans main-

tenant) et à une mise de fonds de zéro (maintenant 5%). S'ajoute l'élimination du plafond de 250 000\$ de prêts assurables lorsque le rapport prêt/valeur dépasse 80% (aujourd'hui, les prêts hypothécaires de plus de 1 million ne sont pas admissibles).

Depuis 2006, avec cette admissibilité à la garantie gouvernementale élargie, un déséquilibre est vite apparu entre le prix dit d'accès et le prix payé. En 1985, le prix payé pouvait se situer à 80% sous celui du prix d'accès. Le tout s'est inversé depuis, avec un ratio de 1,6 pour 1, sous le jeu de règles plus souples appliquées par la SCHL dans l'octroi des prêts hypothécaires.

Et Canso de soulever le risque, pour l'économie canadienne, d'une garantie hypothécaire fédérale atteignant les 900 milliards, ou frôlant les 1600 milliards si l'on englobe l'ensemble du passif éventuel. « Sur le plan personnel, plusieurs ménages canadiens vivent une situation risquée. Un effondrement des prix dans l'immobilier serait pour eux un désastre personnel aux proportions quasiment inimaginables », a souligné le gestionnaire, selon les propos recueillis par le magazine spécialisé *Conseiller* dans sa version électronique. Dans un sens plus large, « jusqu'à 30% de l'économie canadienne dépend directement ou indirectement de l'immobilier », met en exergue le gestionnaire.

## Air France-KLM améliore nettement ses résultats

Paris — Air France-KLM, en restructuration depuis un an et demi, a publié vendredi des résultats en forte amélioration au deuxième trimestre 2013, affichant pour cette période un bénéfice opérationnel et une perte nette divisée par cinq. D'avril à juin, le groupe franco-néerlandais a dégagé un bénéfice d'exploitation de 79 millions d'euros, contre une perte d'ampleur équivalente un an plus tôt. Dans le même temps, la perte nette a été réduite à 163 millions, contre 895 millions un an plus tôt. Au cours des six premiers mois de l'année, elle a été ramenée à 793 millions, contre 1,3 milliard d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2012.

Agence France-Presse

## Successeur de Bernanke: pas de décision avant l'automne

Washington — Le président des États-Unis, Barack Obama, ne prévoit pas d'annoncer avant l'automne son candidat à la succession du président de la Banque centrale américaine (Fed) Ben Bernanke, a annoncé vendredi un responsable de son gouvernement.

« Aucune décision n'a été prise, aucune annonce n'est imminente » a ce sujet, a déclaré à l'AFP ce responsable, sous couvert d'anonymat.

De même source, « une annonce n'aura sans doute pas lieu avant l'automne » sur cette décision très attendue. Le candidat, qui qu'il soit, devra recevoir le feu vert du Sénat avant de prendre ses fonctions. Fin juin, le *Wall Street Journal* avait indiqué que la Maison-

Blanche cherchait un successeur à M. Bernanke, dont le mandat s'achève le 31 janvier 2014.

Universitaire réputé, spécialiste reconnu de la crise des années 1930, M. Bernanke avait été nommé à la succession d'Alan Greenspan à la tête de la Fed en 2006 par le président républicain George W. Bush, avant d'être confirmé pour un second mandat en 2010 par M. Obama.

M. Bernanke n'a pas dit publiquement qu'il ne sollicitait pas un troisième mandat, mais son avenir fait l'objet de nombreuses conjectures depuis que M. Obama a déclaré à la mi-juin que le président de la Fed avait fait un travail « exceptionnel » mais qu'il était « déjà resté plus longtemps à ce poste

qu'il ne le voulait et qu'il était censé rester ». Même s'il quitte la tête de la banque centrale, M. Bernanke restera membre de son Conseil des gouverneurs jusqu'en janvier 2020.

## Janet Yellen

Le nom de la vice-présidente de la Fed, Janet Yellen, a été l'un des plus cités pour prendre sa succession, mais récemment dans la presse, Larry Summers, ancien conseiller économique de la Maison-Blanche et ex-secrétaire au Trésor, semble avoir pris les devants.

Ont également été cités Timothy Geithner, secrétaire au Trésor pendant le premier mandat de M. Obama, et Donald Kohm, ancien vice-président de l'institution.

Par ailleurs, l'économie des États-Unis a subi au deuxième trimestre un ralentissement de l'activité « plus fort que prévu », selon un rapport du Fonds monétaire international (FMI) publié vendredi. « Les récents indicateurs laissent prévoir un ralentissement de l'activité économique plus fort que prévu au deuxième trimestre », indique ce rapport des économistes du Fonds sur la situation économique des États-Unis.

La première estimation officielle du PIB américain pour le deuxième trimestre doit être publiée mercredi par le département du Commerce. « Cela reflète une faiblesse dans les exportations ainsi qu'une croissance de la demande privée plus faible, comme le suggè-

rent les ventes au détail de juin », notent les experts du FMI dans leur évaluation annuelle de l'économie américaine (Article IV).

Au premier trimestre, le PIB des États-Unis a progressé de 1,8%, une estimation fortement revue à la baisse après de premières évaluations plus optimistes.

Pour l'ensemble de l'année, le FMI, qui qualifie la reprise américaine de « tiède », a confirmé sa récente estimation d'une croissance de 1,7%, une évaluation plus faible que celle de la Banque centrale américaine (entre 2,3 et 2,6%). La croissance américaine devrait s'accélérer en 2014 à 2,7%.

Agence France-Presse

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE LAVAL  
NO: 540-22-019562-130  
COUR DU QUÉBEC  
BANQUE ROYALE DU  
CANADA

Partie demanderesse

## JULIE TREMBLAY

Partie défenderesse  
PAR ORDRE DU TRIBUNAL:  
La partie défenderesse, Julie Tremblay, est, par les présentes, requise de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication ou par l'entremise de ses procureurs au 2800, boul. St-Martin Ouest, bureau 1.120, en la ville de Laval, province de Québec.

Une copie de la REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCÉ présentée en date du 5 septembre 2013, à 9 h 00 en la salle 2.10 et de L'AVIS À LA PARTIE DÉFENDERESSE a été laissée au greffe de la Cour du Québec, du district de Laval, à son intention.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite. VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

LAVAL, le 19 juillet 2013  
(S) CAROLINA COCULLO, gacq  
GREFFIÈRE ADJOINTE

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO: 500-22-203508-134  
COUR DU QUÉBEC  
BANQUE ROYALE DU  
CANADA

Partie demanderesse

## LISE CHARTIER

Partie défenderesse  
PAR ORDRE DU TRIBUNAL:  
La partie défenderesse, Lise Chartier, est, par les présentes, requise de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication ou par l'entremise de ses procureurs au 1, rue Notre-Dame Est, bureau 1.120, en la ville de Montréal, province de Québec.

Une copie de la REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCÉ présentée en date du 9 septembre 2013, à 9 h 00 en la salle 2.06 et de L'AVIS À LA PARTIE DÉFENDERESSE a été laissée au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, à son intention.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite. VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

MONTRÉAL, le 19 juillet 2013  
(S) ANNIE OUELLETTE, gacq  
GREFFIÈRE ADJOINTE

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO: 500-22-203347-136  
COUR DU QUÉBEC  
BANQUE ROYALE DU  
CANADA

Partie demanderesse

## JENIFFER J. HENRIQUEZ

Partie défenderesse  
PAR ORDRE DU TRIBUNAL:  
La partie défenderesse, Jennifer J. Henriquez, est, par les présentes, requise de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication ou par l'entremise de ses procureurs au 1, rue Notre-Dame Est, bureau 1.120, en la ville de Montréal, province de Québec.

Une copie de la REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCÉ présentée en date du 9 septembre 2013, à 9 h 00 en la salle 2.06 et de L'AVIS À LA PARTIE DÉFENDERESSE a été laissée au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, à son intention.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite. VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

MONTRÉAL, le 19 juillet 2013  
(S) ANNIE OUELLETTE, gacq  
GREFFIÈRE ADJOINTE

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO: 500-22-203508-133  
COUR DU QUÉBEC  
BANQUE ROYALE DU  
CANADA

Partie demanderesse

## JOHN WALKER MOISE

Partie défenderesse  
PAR ORDRE DU TRIBUNAL:  
La partie défenderesse, John Walker Moise, est, par les présentes, requise de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication ou par l'entremise de ses procureurs au 1, rue Notre-Dame Est, bureau 1.120, en la ville de Montréal, province de Québec.

Une copie de la REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCÉ présentée en date du 9 septembre 2013, à 9 h 00 en la salle 2.06 et de L'AVIS À LA PARTIE DÉFENDERESSE a été laissée au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, à son intention.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite. VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

MONTRÉAL, le 19 juillet 2013  
(S) ANNIE OUELLETTE, gacq  
GREFFIÈRE ADJOINTE

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE LONGUEUIL  
NO: 505-12-038088-137  
COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre de la famille)  
KRASSIMIRA BORISOVA,  
Demanderesse

## MOISE MOKO BODANG

Défendeur  
ASSIGNATION (139 C.p.c.)  
PAR ORDRE DU TRIBUNAL:  
Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour Supérieure du district de Longueuil, une requête introductive d'instance en divorce. Une copie de cette requête et de l'avis à la défenderesse ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Longueuil, 1111, boulevard Jacques-Cartier Est, à Longueuil. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai.

Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 22 août 2013 à 9 h 00 en la salle 1.17 du Palais de justice de Longueuil.

Saint-Hubert, le 18 juin 2013  
Julie Catafort gacs  
Greffière-audicière

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO: 500-22-203508-134  
COUR DU QUÉBEC  
BANQUE ROYALE DU  
CANADA

Partie demanderesse

## Primeau Proulx &amp; Associé inc.

Syndic de faillite et gestionnaires  
Avis de la première assemblée (paragraphe 102(4) de la Loi)  
Dans l'affaire de la faillite de: SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MEDICAL INTENSIF (S.A.M.I.) INC., corporation légalement constituée ayant 300, rue Churchill, 101-B, Greenfield-Park QC J4V 2N2

FAILLITE  
Avis est par les présentes donné que la faillite de SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MEDICAL INTENSIF (S.A.M.I.) INC., est survenue le 17 juillet 2013 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7<sup>e</sup> d'août 2013 à 14h00 au bureau du syndic.

Ce 18<sup>e</sup> jour de juillet 2013  
PRIMEAU PROULX ET ASSOCIÉ INC., Syndics SYLVAIN PROULX, CPA, CA Syndic Administrateur

101, Roland-Therrien  
Bureau 380  
Longueuil (Qc) J4H 4B9  
Tél.: (450) 670-1040  
Télec.: (450) 670-1542

Avis de demande de changement de nom d'une personne majeure  
Prenoz avis que Maxime Charon dont l'adresse du domicile est le 502, rue Filatrault, Saint-Laurent, Québec, H4L 3V2 présente au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Sophie Maxime Charon.

Avis rempli et signé à Saint-Laurent, le 16-07-2013  
Maxime Charon

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION  
Prenoz avis que la personne morale Fondation pour les soins et la recherche du sida ayant son siège social au 7012 St-Laurent, suite 301, à Montréal, province de Québec, H2S 3E2 a décidé de procéder à sa liquidation ou à sa dissolution ou de la demander. Est produite à cet effet la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 42 de la Loi sur la publicité légale des entreprises.

MONTRÉAL, le 25 juillet 2013  
SALVATORE SCIASCIA, président

De l'information pour comprendre  
De l'entente pour mieux vivre

Languevin Syndic de faillite inc.  
Loi sur la faillite et l'insolvabilité  
Avis de la première assemblée des créanciers  
Dans l'affaire de la faillite de: MILLINER CRÉATIVITÉ GOURMANDE INC.

Avis est par les présentes donné que la faillite de Milliner Créativité Gourmande inc. ayant fait affaires au 1669, avenue Laurier Est, Montréal, Québec H2L 1J3, est survenue le 25 juillet 2013, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6 août 2013, à 16h, au bureau du syndic, 5600, rue Hochelaga, bureau 200, Montréal, (Q.C). Fait à Saint-Hyacinthe, le 25 juillet 2013.

Languevin Syndic de faillite inc.  
Syndic de l'actif de Milliner Créativité Gourmande inc.  
Louis Languevin, CPA, CA, CIRP Responsable de l'actif  
2500, boulevard Casavant Ouest, bureau 102, Saint-Hyacinthe, (Québec) J2S 7R8 T 450 250-0500 F 450 250-0501

Appel d'offres  
Le Sud-Ouest  
Montréal

VMP-13-021 - Rénovation de la pataugeoire - Parc Médéric-Martin  
Suite à l'appel d'offres ci-haut mentionné publié dans Le Devoir le 8 juillet 2013, avis est par la présente donné que la date d'ouverture des soumissions est devancée au 31 juillet 2013. Les soumissions sont demandées et devront être reçues avant 11 h à la date ci-dessus, au comptoir Accès Ville-Marie situé au 800, boulevard De Maisonneuve Est, 17<sup>e</sup> étage, Montréal H2L 4L8.

Montréal, 27 juillet 2013  
M<sup>o</sup> Domenico Zambito  
Secrétaire d'arrondissement

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
CAUSE NO: 500-17-078186-130  
COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre civile)  
CAISSE D'ÉCONOMIE DES JARDINS DES TRAVAILLEURS UNIS  
Demanderesse

## MARC LIMOGES TAXI CHAMPLAIN

(MONTRÉAL) LIMITEE, TAXI HOCHÉLAGA/BEAUBIEN INC. et L'ASSOCIATION DE TAXI DIAMOND DE MONTRÉAL LTÉE  
Défendeurs  
ASSIGNATION  
ORDRE est donné à MARC LIMOGES de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame E., Montréal, Québec, dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai.

Soyez avisé que la présente REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCÉ, AVIS AUX DÉFENDEURS et AVIS DE DÉNONCIATION DE PIÈCES sera présentée pour décision devant le tribunal le 29 août 2013, à 9h, en salle 216, au palais de justice de Montréal.

Une copie de la procédure décrite ci-dessus a été laissée au greffe de cette cour à l'intention de MARC LIMOGES.  
Montréal, le 23 juillet 2013  
RUXANDRA CORNELIA IEPAN  
GREFFIÈRE ADJOINTE

Primeau Proulx & Associé inc.  
Syndic de faillite et gestionnaires  
Avis de la première assemblée (paragraphe 102(4) de la Loi)  
Dans l'affaire de la faillite de: 9220-4528 QUEBEC INC., corporation légalement constituée ayant fait affaires sous le nom de Montréal Lalonde Construction et ayant son siège social au 200, rue Kennedy, Terrebonne QC J6V 1C2

## FAILLITE

Avis est par les présentes donné que la faillite de 9220-4528 QUEBEC INC. est survenue le 18 juillet 2013 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7<sup>e</sup> d'août 2013 à 11h00 au bureau du syndic.

Ce 18<sup>e</sup> jour de juillet 2013  
PRIMEAU PROULX ET ASSOCIÉ INC., Syndics SYLVAIN PROULX, CPA, CA Syndic Administrateur

1695, boul. Laval, bureau 330, Laval QC H7S 2M2  
Tél.: (450) 972-1030  
Télec.: (450) 972-1020

MONTRÉAL  
AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE EN VERTU DE L'ARTICLE 670 C.p.c.  
Canada - Province de Québec - Cour du Québec - District de Montréal - No. dossier : 500-22-196971-124 - No. shérif : 500-18-001806-133

BANQUE DE MONTRÉAL, 129, rue St-Jacques, 15<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H2Y 1L6, partie demanderesse contre REMI ST-LOUIS, 5980, rue Cartier, Montréal (Québec), H2G 2V3, partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL, mis-en-cause.

DÉSIGNATION  
« La demie indivise du lot numéro TROIS MILLIONS SEPT CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE CENT ONZE (3 795 111) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Avec bâtisse dessus érigée portant les numéros civiques 5978 et 5980, rue Cartier, Montréal, Québec, H2G 2V3. » L'immeuble servant de résidence familiale.

La mise à prix est fixée à 77 862,00\$, soit 50% de l'évaluation municipale de la moitié indivise de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication 38 931,00\$ soit 25% de l'évaluation municipale de la moitié indivise de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS  
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

opération 11 Enfant Soleil  
pour produire son de la vie  
operationenfantsoleil.ca

Les petits frères des Pauvres  
La famille des personnes âgées seules  
1.866.627.8653

opération 11 Enfant Soleil  
pour produire son de la vie  
operationenfantsoleil.ca

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES  
HEURES DE TOMBÉE  
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:  
Réservations avant 12 h 00 le vendredi  
Publications du mardi:  
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340  
Sur internet:  
www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics  
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres  
Courriel: avisdev@ledevoir.com

Les petits frères des Pauvres  
La famille des personnes âgées seules  
1.866.627.8653

MONTRÉAL  
AVIS DE VENTE IMMOBILIÈRE EN VERTU DE L'ARTICLE 670 C.p.c.  
Canada - Province de Québec - Cour du Québec - District de Montréal - No. dossier : 500-22-191788-127 - No. shérif : 500-18-001812-131

BANQUE DE MONTRÉAL, 129, rue St-Jacques, 15<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H2Y 1L6, partie demanderesse contre AYMAN HUSSEIN ELSAYED, 4975, rue Blaignier, Pierrefonds (Québec), H9J 3T8, partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL, mis-en-cause.

DÉSIGNATION  
« La demie indivise d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro UN MILLION TROIS CENT QUARANTE-NEUF MILLE TROIS CENT TRENTE ET UN (1 349 331) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 4975, rue Blaignier, Pierrefonds, Québec, H9J 3T8. » L'immeuble servant de résidence familiale.

La mise à prix est fixée à 67 317,00\$ soit 50% de l'évaluation municipale de la moitié indivise de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication 33 658,50\$ soit 25% de l'évaluation municipale de la moitié indivise de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives.

# ÉCONOMIE

## L'Europe émergente va vers la croissance

MARY SIBIERSKI  
à Varsovie

Les économies émergentes d'Europe centrale et orientale pourraient enfin sortir de la tourmente provoquée par la crise mondiale depuis cinq ans, et s'orienter même vers une croissance solide, estiment les experts.

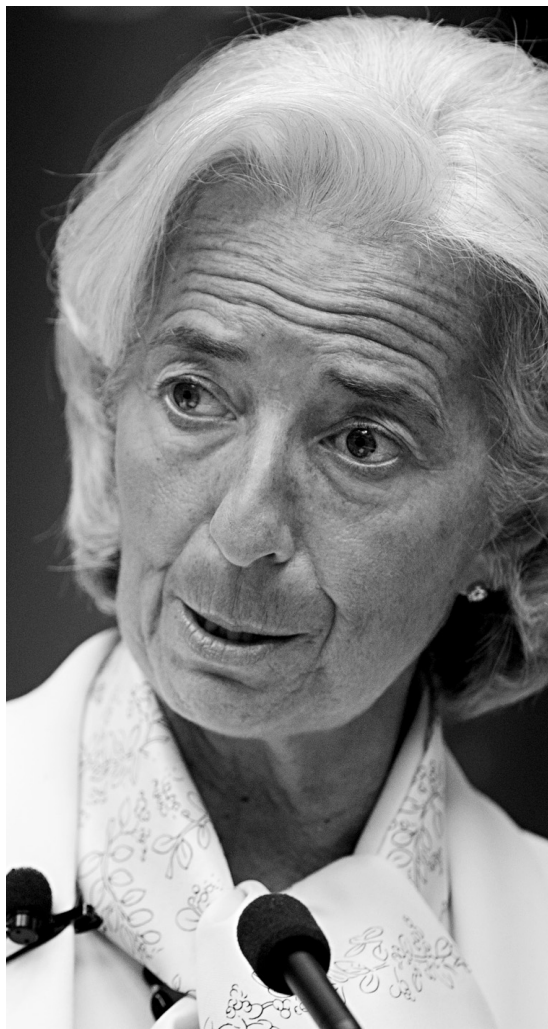
«Le pire est probablement derrière» les pays de la région, a estimé la présidente du Fonds monétaire international, Christine Lagarde, après la publication des résultats positifs de la croissance au premier trimestre. L'Europe émergente comprend les économies plus développées de pays ex-communistes devenus membre de l'UE, ainsi que la Turquie, les pays moins avancés des Balkans, plus la Russie et certaines ex-républiques soviétiques de la CEI.

«Nous estimons que dans son ensemble, la région connaîtra à partir de 2015 une croissance de 3% à 4% par an», a déclaré à l'AFP William Jackson, analyste de Capital Economics basé à Londres. Selon lui, l'Europe de l'Est est «plus compétitive» que la périphérie de l'eurozone frappée par la crise de la dette.

Après avoir mis en place des marchés libres sur les ruines de l'économie planifiée communiste, les pays de la région ont beaucoup d'atouts qui n'échappent pas à la Chine. «Dette publique faible, industries bien intégrés avec l'Europe occidentale et de faibles revenus, tout cela représente un grand potentiel de croissance et de rattrapage», estime M. Jackson.

Bien que les investissements chinois y soient encore faibles, la promesse faite en avril 2012 par le premier ministre Wen Jiabao de 10,5 milliards de dollars en lignes de crédit pour renforcer la présence des entreprises chinoises a ouvert «des pourparlers sur les accords d'investissement avec plusieurs pays de la région», selon Charles Movit, économiste d'IHS.

Les importations de composants chinois



PAUL J. RICHARDS AGENCE FRANCE-PRESSE  
Christine Lagarde, présidente du FMI

pour assemblage pourraient ainsi «entrer dans l'UE par une porte de cuisine, en particulier

dans le domaine de l'automobile», a-t-il déclaré à l'AFP. À court terme, le faible développement du crédit va restreindre la demande intérieure, un important moteur de croissance, car les filiales locales de banques occidentales qui dominent dans la région continuent à éviter le risque, estime M. Movit.

La Pologne est le seul membre de l'UE à avoir évité la récession depuis vingt ans. Le FMI prévoit que son PIB augmenterait de 1,1% cette année, avant d'accélérer progressivement à 3,5% en 2018. Malgré les récentes troubles meurtrières et la vulnérabilité aux flux rapides de capitaux étrangers, la Turquie, partenaire commercial de la zone euro «pourrait même réussir une croissance de 5% par an» après 2015, selon M. Jackson, grâce à son vaste marché intérieur.

### Question de confiance

La Croatie, la République tchèque, la Slovaquie et l'Ukraine restent toujours plongées dans la récession, alors que la Bulgarie, la Roumanie et la Slovaquie risquent de s'y enfoncer. La Slovaquie, membre de la zone euro, est la plus frappée avec une contraction de 2,5% de son PIB prévue cette année, a indiqué à l'AFP une économiste de la BERD, Piroška Nagy.

Devenue en juillet le 28e membre de l'UE, la Croatie, victime de la récession ou de la stagnation depuis quatre ans, a un besoin urgent de réformes structurelles.

La crise politique en République tchèque ne semble pas affecter les marchés, malgré une récession record depuis 18 mois, dont la fin n'est prévue que l'année prochaine.

L'économie russe progresse, grâce surtout au pétrole et au gaz, mais bien en-deçà de son potentiel de locomotive mondiale, estime Mme Nagy.

«Ce n'est pas une question de manque d'argent. C'est une question de confiance que l'argent investi ne serait pas gaspillé», a-t-elle dit à l'AFP.

Agence France-Presse

## DREAMLINER

SUITE DE LA PAGE C 1

Le programme 787 accumule les déboires. Après beaucoup de retards, l'appareil est entré en service en octobre 2011 et Boeing dit en avoir livré à ce jour 70 exemplaires à 13 compagnies. Le coup le plus dur a été une interdiction de vol pendant trois mois dans le monde entier à la suite de deux incidents en janvier, impliquant des batteries: un incendie sur un avion de JAL à Boston et une surchauffe avec émission de fumée sur un appareil d'ANA au Japon.

Après l'incident de l'avion d'Ethiopian Airlines à Londres, les autorités britanniques ont recommandé de désactiver les balises de détresse de tous les 787. L'agence fédérale de l'aviation américaine (FAA) et l'agence européenne de sécurité aérienne (EASA) ont ordonné aux transporteurs opérant aux États-Unis et en Europe de les enlever ou de les inspecter.

Le même jour que l'incendie de Londres, un Dreamliner de Thomson Airways avait dû revenir se poser à Manchester peu après son décollage. La semaine dernière, un appareil de JAL parti de Boston pour Tokyo faisait aussi demi-tour, «pour raison de maintenance».

«Il paraît évident que cet avion n'est pas fiable», a estimé la semaine dernière le directeur commercial du concurrent européen Airbus, John Leahy.

«John s'est laissé emporter», a répondu mercredi le p.-d.g. de Boeing Jim McNerney, affirmant que les clients continuaient à «fortement soutenir cet avion». Les problèmes du 787 n'ont pas empêché Boeing de publier mercredi des résultats meilleurs que prévu pour le deuxième trimestre et de relever ses prévisions annuelles.

Le Dreamliner n'est toutefois pas le seul à lui causer des soucis. La FAA a annoncé vendredi vouloir lui infliger une amende administrative de 2,75 millions de dollars, lui reprochant de n'avoir pas respecté ses obligations de contrôle de qualité entre 2008 et 2010 sur le 777.

Agence France-Presse

## LES PETITES ANNONCES

**I • N • D • E • X**  
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

**LES PETITES ANNONCES**

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **514-985-3322**  
Télécopieur: **514-985-3340**

[petitesannonces@ledevoir.com](mailto:petitesannonces@ledevoir.com)  
Conditions de paiement: cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

**251 BUREAUX À LOUER**

**À LOUER POUR OCCUPATION IMMÉDIATE**

6350 pi<sup>2</sup> demi sous-sol, 2200 boul. Le Corbusier, Laval bureaux et entrepôts très accessibles.

Pour visiter: **514 576-5756**

**259 ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER**

**ESPACE INDUSTRIEL ET DE BUREAU**

7585 CORDNER, LA-SALLE. Jusqu'à 70 000 pc d'espace industriel avec une hauteur libre de 27 pi. Beaucoup d'espace de stat. et d'entrepôt ext. Quai de déchargement niveau sol et niveau camion disp. Espace de bur. aussi disp. 10 min de l'aéroport international P.E.T. et à 5 min du centre-ville; un accès facile aux autoroutes 20 et 15. Contactez nous: **514 692-8226**

**AVIS DE DÉCÈS**

**Jarry, Marcel 1920-2013**

À Montréal, le 18 juin 2013, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Marcel Jarry, époux de feu Mme Pauline Bénard.

Il laisse dans le deuil ses filles Louise et Monique (Gilbert Boileau), ses petits-enfants Véronique (Julien Pronovost-Gauthier) et Étienne (Irina Marinescu), son amie de cœur Mme Monique Paul-Hus ainsi que plusieurs parents et amis.

La famille vous accueillera en présence des cendres, au complexe funéraire:

**100 VISITES LIBRES**

**100 VISITES LIBRES**

**287 COMMERCES À LOUER**

**307 LIVRES ET DISQUES**

**\*Librairie Bonheur d'Occasion\***  
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142  
4487 de la Roche-Mt-Royal

**506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER**

**ArgentDirect.com**  
Prêts de 500 \$ et plus, sans enquête de crédit, approbation 1h. 1-888-374-5777

**515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE**

**VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?**  
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

**575 DÉMÉNAGEMENTS**

**LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD**  
Emballage - Entrepôtage - Pianos. Assurances compl. Estim. gratuite. [info@bretonsavard.com](mailto:info@bretonsavard.com) 514 254-1447

**695 AUTOMOBILES**

**Acura TL sh-awd 2009**  
63 000 km, garantie 160 000 km. Cuir, toit ouvrant, mags 18 pouces, moteur 3.7l de 305 chevaux. 24 900\$ Philippe St-Pierre (514)705-0707

**WESTFALIA 1989**  
Très bonne condition. Conduite manuelle. Jamais sorti l'hiver. Nouveau prix: 9 500\$ 514 277-2856

**Les visites libres du week-end**

**LE PLATEAU-MONT-ROYAL**

**3820 Rue de Mentana, app. 302**  
Dans un bel immeuble construit en 1994, cette lumineuse unité de coin offrant 2 chambres vous séduira par son abondante fenestration, son foyer au bois, ses planchers en érable, sa belle hauteur de plafond, son grand balcon et son stationnement déneigé. Harmonie et sérénité émanant de ce beau condo au cœur du Plateau, sur une belle rue calme et arborée. **369 000 \$.**  
**STÉPHANE COSTA 514 770 6620**  
Courtier immobilier, Via Capitale Centre Ville

POUR ANNONCER → 514.985.3454  
[petitesannonces@ledevoir.com](mailto:petitesannonces@ledevoir.com)

**170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER**

**PARIS VII - XV Champ-de-Mars**  
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 Tl équipé, très ensoleillé. Sur jardin Sem/mois 514 272-1803

**PROVENCE**  
Vallée du Rhône  
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet. [www.bonnevisite.ca/nyons](http://www.bonnevisite.ca/nyons) 819 658-1218

**175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER**

**ESTRIE**  
Saint-Venant-de-Paquette  
2 gentils chats gris désirent partager temps plein leur grande maison durant les mois d'hiver (de novembre à avril). Lieu idéal pour artiste-écrivain musicien en période de création Tout inclus (chauff. internet, etc...) Prix modique. 819 658-1218

**287 COMMERCES À LOUER**

**DISPONIBLE MAINTENANT**

2200 boul. Le Corbusier, Laval, beaucoup de visibilité et très accessible!

**3550 pi.ca. à louer**  
avec quai de déchargement, (possibilité d'avoir plus de pi<sup>2</sup> au sous-sol.)

Pour visiter: **514 576-5756**

**506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER**

**\*Librairie Bonheur d'Occasion\***  
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142  
4487 de la Roche-Mt-Royal

**506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER**

**ArgentDirect.com**  
Prêts de 500 \$ et plus, sans enquête de crédit, approbation 1h. 1-888-374-5777

**515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE**

**VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?**  
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

**575 DÉMÉNAGEMENTS**

**LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD**  
Emballage - Entrepôtage - Pianos. Assurances compl. Estim. gratuite. [info@bretonsavard.com](mailto:info@bretonsavard.com) 514 254-1447

**695 AUTOMOBILES**

**Acura TL sh-awd 2009**  
63 000 km, garantie 160 000 km. Cuir, toit ouvrant, mags 18 pouces, moteur 3.7l de 305 chevaux. 24 900\$ Philippe St-Pierre (514)705-0707

**WESTFALIA 1989**  
Très bonne condition. Conduite manuelle. Jamais sorti l'hiver. Nouveau prix: 9 500\$ 514 277-2856

**101 PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**SUR RENDEZ-VOUS**

**HAMPSTEAD:**  
Grand duplex sur Dufferin, avec double occupation et s-sol fini, double garage, près des autobus, métro, université et centre d'achat de la rue chemin Reine-Marie, très ensoleillé, plus de 1400 pc. / étage. **799 000\$ MLS # 9133697**

**NDG:**  
Duplex avec possibilité de double occupation, sur la rue Hingston, 5 1/2, 6 1/2. Jardin, boiserie, coin tranquille. **499 000\$ MLS # 9878034**

**Chanti Le Pessec 514 755-5597**  
Courtier imm., Sutton Centre-Ouest inc.

**160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER**

**NDG - 5 1/2 - HAUT DUPLEX**  
Non-fumeur. 990\$ chauffé. Août. 514 241-5821

**OUTREMONT - 4 1/2**  
(Boul. St-Joseph / de l'Épée)  
1200 p.c., frigo, cuisinière, lav. vais. et eau chaude incl., chauffé. **OCTOBRE. 1 565 \$ + garage. 514-271-9862 b.v.**

**VILLERAY - 5 1/2**  
3e étage, grand, 3 ch., 1 s/bains, balcons. **760 \$ 514-722-1142**

**170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER**

**À PARIS - Montmartre**  
Près des vignes, charmant appt. 3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers. Sem/mois. 450 677-3727

**À PARIS - Petit bijou d'appart**  
sur la Butte Montmartre, au cœur de Paris. Paisible, ensoleillé, ascenseur, 2-3 pers. 514-489-5955 [appartement-montmartre.com](http://appartement-montmartre.com)

**COLLIOURE - BORD DE MER**  
Maison réno. 2 c.c. Libre à partir du 4 août. Photos et infos dispos. (514) 651-9321

**PARIS - MONTPARNASSE**  
3/4 pers. Confort. Prix dégressif Août/septembre. 514 287-1313

**PARIS**  
Atelier meublé, libre en août, équipé, 2 c.c., ensoleillé, calme. Entrée privée arborée, dans le sympathique quartier de Belleville, métro, 15 minutes de Châtelet. 2800\$/mois (800\$/sem). 33.1.40.30.09.14 [riouxchristian@yahoo.com](mailto:riouxchristian@yahoo.com)

**410 BUREAUX**

**OFFRE D'EMPLOI**

**COMMIS DE BUREAU**  
Libre de penser

**POSTE SURNUMÉRAIRE « SUR APPEL »**  
Le Devoir est présentement à la recherche d'une personne polyvalente pouvant être disponible sur appel pour travailler à la réception, au service de la comptabilité ainsi qu'au service à la clientèle.

**Exigences:**

- À l'aise avec différents systèmes informatiques.
- Débrouillard et autonome
- Excellent français

**Rémunération:**  
Selon les normes de la convention collective des employés de bureau. S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de Claudette Béliveau, à l'adresse courriel: [cbeliveau@ledevoir.com](mailto:cbeliveau@ledevoir.com) ou par télécopieur au 514-985-3330 avant le 27 juillet 2013. Prière de ne pas téléphoner. Nous remercions tous les candidats de leur intérêt, mais seules les personnes retenues feront l'objet d'un suivi. Nous souscrivons aux principes d'équité en emploi.

**542 MASSOTHÉRAPIE**

**VENIR vivre une expérience de détente urbaine avec une pause massage**

Profitez des bienfaits d'un massage progressif alliant traitement et relaxation

**\$65/h \$85/1.5h**

Appellez dès maintenant pour info et R-D-V **514.966.8150 (Bilingue)**  
[michellmassage@live.com](mailto:michellmassage@live.com)

À Montréal 720 15 15 15 Lionel Groulx près de Atwater

Membre de l'Association Professionnelle montréalaise

**542 MASSOTHÉRAPIE**

**QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE**

faites les premiers pas

**PORTAGE**  
Par votre médecin

**GRATUIT !**

À la famille éprouvée :  
Le journal Le Devoir postera gratuitement une copie plastifiée de l'avis public.

Demandez-le ou : **514 525-5379**  
[necrologie@lememorial.com](mailto:necrologie@lememorial.com)

**700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES**

**NOUVELLES RUBRIQUES**

**Souignez les heureux événements de la vie**

Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.

**514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com**

# LES SPORTS

C'EST DU SPORT !

## Les rois du Wisconsin



JEAN DION

Comment devient-on une vedette? Voici un procédé relativement simple qui ne coûte rien. Alors que vous êtes un parfait inconnu, vous vous inscrivez sur un quelconque réseau social, où vous suivez une personnalité bien en vue. A un moment donné, vous envoyez un tweet à ladite personnalité en n'entretenant strictement aucun espoir que celle-ci vous réponde. Mais elle vous répond. La réponse passe complètement inaperçue pendant un an et demi, puis elle vous propulse dans une actualité brûlante lorsqu'il se passe enfin quelque chose.

En février 2012, Todd Sutton, un gars ordinaire résidant au Colorado, avait fait parvenir à Aaron Rodgers un message de moins de 140 caractères lui demandant s'il croyait vraiment que Ryan Braun n'avait jamais consommé de substances destinées à améliorer son rendement général sur le terrain. Rodgers avait aussitôt indiqué qu'il était prêt à mettre son salaire de la saison suivante là-dessus.

Rodgers est le quart-arrière étoile des Packers de Green Bay. Braun est un voltigeur tout aussi étoile avec les Brewers de Milwaukee. On pouvait jusqu'à il y a peu les considérer comme les rois du Wisconsin. Ils sont aussi de bons amis et copropriétaires d'un restaurant situé près de Milwaukee.

Après la campagne 2011, Braun avait échoué à un test antidopage, mais il s'en était tiré et avait évité une suspension sur un détail technique. Et à chaque occasion qui se présentait, Rodgers le défendait, tout comme Braun ne cessait de clamer son innocence.

Puis, cette semaine, un autre verdict est tombé. Le baseball majeur a suspendu Braun pour le reste de la saison en raison de ses liens avec la clinique Biogenesis, un établissement florissant maintenant fermé qui faisait

dans le produit illicite.

Evidemment, des enquêteurs de choc sur le terrain n'ont dès lors pas tardé à ressortir le tweet de Rodgers. Et à retracer Todd Sutton, qui est apparu dans le quotidien *USA Today* et au réseau ESPN, entre autres lieux d'information de pointe. On lui a notamment fait remarquer qu'il était dommage pour lui que le quart-arrière ait engagé son salaire de 2012, alors qu'il a gagné environ 8,5 millions \$US, plutôt que celui de 2013, puisqu'il a accepté au printemps une nouvelle entente en vertu de laquelle il touchera quelque 40 millions, y compris une prime à la signature, au cours de la prochaine saison.

Sutton a répondu à la blague qu'il accepterait bien la rémunération de Rodgers pour un seul match, mais qu'il ne s'attendait pas à ce que le joueur donne suite à sa promesse. Il faut d'ailleurs dire que Rodgers se révèle plutôt leste lorsqu'il est question de mettre ses émoluments en jeu: en juillet 2012, il avait encore twitté qu'il était disposé à parier son salaire de la saison suivante que le basketteur Dwight Howard passerait toute sa carrière dans l'uniforme du Magic d'Orlando. Quelques jours plus tard, Howard était échangé aux Lakers de Los Angeles.

Toujours est-il qu'à l'ouverture du camp des Packers vendredi, Rodgers a déclaré que par ses interventions, il cherchait simplement à «*soutenir un ami*». Il s'est dit «*sous le choc*» et «*déçu*» de Braun, qui l'avait fréquemment «*regardé dans les yeux*» en l'assurant qu'il ne s'était jamais dopé. «*De toute évidence, avec le recul, je constate que je devrai à l'avenir emprunter une approche plus prudente*, a-t-il dit. *Cela étant, tout le monde fait des erreurs et je crois au pardon et à la justesse de tourner la page et de regarder en avant.*»

Quant au 8-tweleve MVP Bar & Grill de Brookfield — Braun porte le numéro 8, Rodgers le 12 —, on verra. Il y a d'abord du football à jouer. *The show must go on*, d'autant plus qu'il n'y a plus qu'un seul roi au Wisconsin.

## Bouchard et Dubois seront à Toronto

Trois Canadiens et trois Canadiennes ont eu droit à des laissez-passer en vue des tournois de la Coupe Rogers de tennis à Montréal et Toronto. C'est ainsi que Frank Dancevic, Jesse Levine et Vasek Pospisil rejoindront Milos Raonic au tableau principal à Montréal, tandis qu'Eugenie Bouchard, Stéphanie Dubois et Sharon Fichman seront de la partie à Toronto, à fait savoir Tennis Canada vendredi. Le Français Gaël Monfils a aussi eu droit à un laissez-passer. Les Canadiennes Gabriela Dabrowski, Heidi El Tabakh et Carol Zhao ont quant à elles obtenu un laissez-passer pour le tableau des qualifications. La Suisse Martina Hingis, ex-n°1 mondiale, a quant à elle reçu un laissez-passer dans le tableau de double, avec une partenaire qui sera connue plus tard.

La Presse canadienne

## Vettel, l'homme à battre

Budapest — Le meneur au classement des pilotes de Formule 1 Sebastian Vettel a montré qu'il sera l'homme à battre lors des qualifications de samedi après qu'il eut affiché les temps les plus rapides des deux séances tenues vendredi au Grand Prix de Hongrie. Le triple champion en titre de la F1 a les deux fois aisément devancé son coéquipier Mark Webber chez Red Bull. Lotus entreprendra également les qualifications de samedi avec confiance, puisque Kimi Räikkönen a réussi le troisième temps de la séance du matin tandis que son coéquipier Romain Grosjean a fait de même

en après-midi. Vettel ne l'a jamais emporté en Hongrie. Il cherche à accroître son avance au classement sur Fernando Alonso (Ferrari), qui a enregistré le quatrième temps des deux séances de vendredi. Le tracé hongrois est le troisième plus court en F1 après ceux de Monaco et de Montréal. Avec 14 virages et de courtes lignes droites, c'est l'endroit où il est le plus difficile de dépasser après Monaco, et ce sera tout un défi de priver Vettel d'une autre victoire s'il prend le départ de la première ligne.

Associated Press

## Un Tour de France féminin improbable

Londres — Le directeur du Tour de France cycliste Christian Prudhomme a qualifié vendredi de «*pas très pratique*» la proposition d'une députée britannique réclamant une course féminine en parallèle des trois premières étapes du Tour de France prévues sur le sol anglais en 2014. Réputée pour ses engagements féministes, la députée travailliste Harriet Harman a envoyé une lettre ouverte à Christian Prudhomme pour lui demander de faire respecter la parité sur le Tour, dont le départ 2014 sera donné à Leeds, dans le Yorkshire. Mais Prudhomme, en visite dans le Yorkshire, a estimé que ce projet n'était «*pas très pratique*» et «*sans doute impossible à mettre en œuvre*» vu la logistique gigantesque réclamée par la course. «*On est ouvert à tout. Avoir des courses féminines est très important, bien sûr. Mais le Tour est une machine énorme et on ne peut pas le rendre toujours plus gros. C'est impossible.*»

Agence France-Presse



MICHAEL SOHN ASSOCIATED PRESS/JOSEF LAGO AGENCE FRANCE-PRESSE

En prenant respectivement la troisième et la sixième place de la demi-finale de plongeon du tremplin de 3 mètres, Jennifer Abel et Pamela Ware se sont qualifiées pour la finale de samedi à Barcelone.

MONDIAUX AQUATIQUES

## Abel et Ware en finale au 3 mètres

Barcelone — Les Québécoises Jennifer Abel et Pamela Ware se sont toutes deux qualifiées sans difficulté vendredi pour la finale de l'épreuve individuelle féminine de plongeon du tremplin de 3 mètres aux Championnats du monde de sports aquatiques.

Ware et Abel ont aisément fait leur place parmi les 12 plongeonnes à obtenir leur billet pour la finale, qui sera disputée samedi à Barcelone.

Abel a pris le troisième rang avec 344,10 points, derrière les Chinoises He Zi (370,00) et Wang Han (362,40), tandis que Ware a obtenu le sixième score, soit 311,45.

«*J'ai commis de petites erreurs à mes deux premiers plongeon mais j'ai fini en beauté avec mes trois derniers*», a indiqué Abel, qui avait pris le sixième rang dans cette épreuve aux Jeux olympiques de Londres l'an dernier. «*Ce sont des erreurs minimales.*»

Ware, qui en est à ses premiers Championnats du monde chez les seniors, en sera à sa deuxième finale individuelle à ces Mondiaux. Plus tôt cette semaine, elle a pris le cinquième

rang au tremplin de 1 m. C'est toutefois le 3 m qui est sa spécialité. «*Je suis satisfaite jusqu'à mon dernier plongeon, où j'étais un peu trop en avant sur le tremplin. Mes notes ont donc été moins élevées. Mais je suis vraiment contente de me classer pour la finale compte tenu que ce sont mes premiers Championnats du monde seniors*», a commenté l'athlète d'Otterburn Park, affirmant que l'erreur commise à son dernier plongeon sera facile à corriger. «*Samedi, je veux y aller un plongeon à la fois et on verra par la suite.*»

La finale du 3 m masculin avait lieu plus tard vendredi et s'est déroulée sans les Canadiens François Imbeau-Dulac et Riley McCormick, éliminés de cette épreuve la veille.

Le Chinois He Chong a remporté son troisième titre mondial d'affilée dans cette discipline, donnant à la Chine une septième médaille d'or en huit épreuves en plongeon à Barcelone. Le Russe Evgeny Kuznetsov et le Mexicain Yahel Castillo ont complété le podium.

La Presse canadienne

## L'Impact a des comptes à régler avec Kansas City

FRÉDÉRIC DAIGLE

L'entraîneur-chef de l'Impact de Montréal Marco Schällibaum s'attend à un match difficile samedi alors que l'équipe recevra la visite du Sporting Kansas City. Difficile, autant sur le terrain qu'entre les deux oreilles.

C'est que la relation n'est pas au beau fixe entre l'Impact (9-5-5) et le Sporting (10-5-6) après leurs deux matchs à peine disputés à Kansas City et qui, chaque fois, ont mené à l'expulsion de Schällibaum. Les deux équipes ont jusqu'ici remporté une victoire chacune en Major League Soccer.

«*Evidemment, on prend ce match très au sérieux. C'est pour moi la meilleure équipe en ce moment dans la MLS. Je dois aussi dire qu'on n'a pas oublié de quelle façon ils se sont comportés avec nous. Ils n'ont pas été gentils. On ne peut pas dire que nous ne sommes pas polis. On respecte tout le monde, mais ils n'ont pas été gentils avec nous*», a déclaré Schällibaum, faisant référence au geste de l'entraîneur du Sporting, Peter Vermes, qui a refusé de serrer la main au personnel technique de l'Impact à la suite de la victoire des Montréalais au début du mois de juin.

«*Avant, pendant et après le match, il y avait des situations très délicates, a poursuivi Schällibaum. Je n'aime pas ce genre de situations, de difficultés avec des joueurs... Mais ça, je vais en parler aussi avec mes joueurs, car il faut gagner des matchs sur le terrain. On ne fait rien ni avant, ni après. Nous sommes*

bien éduqués et nous respectons les gens. Mais je veux qu'on se rappelle, pendant le match, ce qu'on a vécu dans les deux matchs précédents.

Question, peut-être, d'ajouter au niveau de difficulté du match de samedi, c'est l'arbitre Armando Villareal, le même qui a concédé un penalty douteux au Sporting et expulsé Schällibaum quand ce dernier lui a demandé des explications à la mi-temps du dernier affrontement, qui sera l'officiel en charge samedi.

«*Je n'ai pas eu de problème avec l'arbitre*, a précisé l'entraîneur montréalais. *Je suis juste allé le rencontrer à la mi-temps pour lui demander des explications sur le penalty qu'il avait accordé. C'est la seule chose que j'ai faite. Je n'ai pas eu de problème avec l'arbitre.*»

Alors, une fois ses émotions contrôlées, comment l'Impact fera-t-il pour freiner l'équipe

qui le devance de quatre points au classement?

«*On a perdu une fois, mais aussi gagné à Kansas City*, a tenu à rappeler Schällibaum. *Ça veut dire qu'on a la qualité nécessaire pour les battre. Là on joue à la maison, dans notre magnifique building, avec cette attitude très importante qu'on a affichée samedi dernier contre Dallas. Mais on devra répondre à leur présence physique. On ne cherchera pas la bagarre, mais si on ne répond pas à cette présence physique, on ne gagnera pas.*»

Schällibaum pourra compter sur le retour au jeu de l'attaquant Marco Di Vaio, qui a raté le match face au FC Dallas. Il venait tout juste de revenir d'Italie, où il s'était rendu pour des raisons familiales.

«*J'espère qu'il sera l'homme qui fera la différence*», a-t-il indiqué.

Le Sporting devra trouver le moyen de venir à bout de l'atta-

## 6<sup>e</sup> en nage synchro

Barcelone — Les nageuses synchronisées canadiennes ont pris vendredi le sixième rang de l'épreuve libre par équipe aux Championnats du monde de sports aquatiques. Cinq jours après avoir fini au cinquième rang lors du programme technique par équipe, les Canadiennes ont glissé une place plus loin en raison d'une récolte de 88,620 points, soit 44,240 pour le mérite technique et 44,380 pour l'impression artistique. Elles ont ainsi terminé à plus d'un point du cinquième rang et des Italiennes (89,840), qu'elles avaient devancées lors du programme technique de lundi. La formation canadienne était composée de Chloé Isaac, Sandy Gill, Emilia Kopcik, Stéphanie Leclair, Lisa Mikelberg, Marie-Lou Morin, Jacqueline Simoneau et Karine Thomas. Les Russes l'ont emporté avec 97,400 points, devant les Espagnoles (94,230) et les Ukrainiennes (93,640). Le Japon a fini quatrième avec 91,950 points, ce qui fait que les quatre premières places ont été attribuées aux quatre mêmes pays, dans le même ordre, qu'à l'occasion du programme technique.

La Presse canadienne

## Revers de justesse contre les États-Unis

Barcelone — L'équipe canadienne de water-polo masculin a conclu vendredi le tournoi rotation avec une fiche de 1-2 après une défaite de 8-7 subie aux mains des États-Unis aux Championnats du monde de sports aquatiques Jared McElroy a été le meilleur du Canada à l'attaque avec un tour du chapeau. Nicolas Constantin-Bicari, Kevin Graham, John Conway et Constantin Kudaba ont également marqué. Chez les Américains, Alex Bowen a inscrit trois filets et John Mann, deux. Le gardien canadien Robin Randall a repoussé cinq des 13 tirs dirigés vers lui, tandis que son vis-à-vis Merrill Moses a réussi 11 arrêts en 18 lancers. Les Canadiens disputent leur match en croisé dimanche contre le Monténégro. Ils devront alors l'emporter pour accéder aux quarts de finale.

La Presse canadienne

## Du sang neuf, deux fois plutôt qu'une

L'Impact de Montréal n'avait pas un, mais bien deux nouveaux venus à présenter vendredi. Car en plus de son deuxième joueur désigné, le milieu de terrain argentin Hernan Bernardello, le onze montréalais a annoncé l'embauche du défenseur central espagnol Adrian Lopez Rodriguez. Surnommé Piscu et âgé de 26 ans, Lopez Rodriguez a été formé au Deportivo de La Corogne. Il a disputé ses deux premières saisons au niveau professionnel avec l'équipe réserve du club espagnol avant de jouer 26 matchs de La Liga, entre 2007 et 2010, en première division espagnole. Il a aussi participé à 10 matchs de la Copa del Rey. En 2010, il s'est joint au club Wigan Athletic, en Premier League anglaise, disputant 11 matchs en deux saisons avec le club de

première division. Lopez a aussi joué trois matchs de la Coupe d'Angleterre et cinq matchs de la FA Cup, aidant l'équipe à remporter son premier titre en 2012-2013. L'entente de Lopez, de deux ans et demi en plus de deux années d'option à la discrétion de l'équipe, entrera en vigueur dès la réception de son certificat de transfert international. Bernardello, lui, a signé un pacte d'un an plus deux années d'option, toujours à la discrétion de l'Impact. Ce dernier, un Argentin qui aura 27 ans le 3 août, est un milieu défensif qui a fait ses débuts professionnels en 2006 et qui a disputé plus de 200 matchs en première et deuxième divisions argentines et espagnoles, en plus de disputer un match pour la sélection d'Argentine.

La Presse canadienne

# Partisans et adversaires de Mohamed Morsi descendent dans la rue en masse

Des affrontements font cinq morts à Alexandrie

HASSAN EL FEKIH  
SELIM SAHEB ETTABA  
au Caire

Les Égyptiens ont manifesté massivement vendredi au Caire et à travers tout le pays à l'appel des partisans et adversaires du président islamiste destitué Mohamed Morsi, des rassemblements rivaux qui ont fait cinq morts lors de heurts à Alexandrie (nord).

La justice a par ailleurs ordonné la mise en détention préventive de M. Morsi, déjà gardé au secret par l'armée depuis sa chute le 3 juillet, pour complicité présumée avec des opérations meurtrières contre les forces de sécurité lors de la révolte contre le président Hosni Moubarak en 2011, imputées au Hamas palestinien. La décision a été dénoncée comme un « mauvais message au mauvais moment » dans un communiqué de ses partisans, qui réclament son retour au pouvoir.

Les autorités ont renforcé la sécurité dans tout le pays pour cette journée à hauts risques où les deux camps entendaient compter leurs forces, alors que les violences liées aux troubles politiques ont fait plus de 200 morts en un mois. Cinq manifestants ont été tués et 72 autres ont été blessés lors d'affrontements à Alexandrie (nord), deuxième ville du pays, selon les services de sécurité.

Dans le quartier de Choubra, au Caire, des manifestants ont échangé des jets de pierres et de bouteilles, lors d'échauffourées qui ont fait une dizaine de blessés. Une dizaine d'autres manifestants ont été blessés à Damiette, sur la côte méditerranéenne. Les deux camps ont mobilisé en masse au Caire.

Des centaines de milliers de manifestants anti-Morsi se sont retrouvés place Tahrir, site traditionnel des grands rassemblements, a constaté l'AFP. D'autres étaient rassemblés devant le palais de la présidence, dans le quartier d'Héliopolis.

Les adversaires du président déchu justifient son renversement en l'accusant de n'avoir gouverné qu'au profit des islamistes et d'avoir enfoncé le pays dans la crise économique.

La foule brandissait des drapeaux égyptiens et des portraits du chef de l'armée, le général



Cet hélicoptère de l'armée survolait vendredi les partisans du président déchu.

Abdel Fattah al-Sissi, artisan de la chute de M. Morsi et nouvel homme fort du pays.

À Alexandrie, Ahmed Atef, 42 ans, employé dans un café, a dit « soutenir Sissi parce qu'il peut apporter la sécurité et la paix ».

Le général Sissi, également ministre de la Défense et vice-premier ministre, avait appelé mercredi les Égyptiens à descendre en masse dans la rue vendredi pour lui donner un « mandat » afin d'en « finir avec le terrorisme et la violence ».

#### Village de tentes

Dans le camp adverse, plusieurs dizaines de milliers d'islamistes étaient rassemblés dans la soirée aux abords de la mosquée Rabaa al-Adawiya, dans le faubourg de Nasr City, où des milliers d'entre eux vivent déjà dans un village de tentes installé depuis plusieurs semaines.

Une foule de manifestants pro-Morsi s'est également formée près de l'Université du Caire. « Nous

n'avons pas peur de l'armée et nous avons le droit de manifester », affirmait Magdi Ahmed, venu au Caire de Minya, en Haute-Égypte.

Les Frères musulmans, mouvement de M. Morsi, dénoncent inlassablement le « coup d'État sanglant » de l'armée contre le premier président démocratiquement élu d'Égypte, après des manifestations massives fin juin pour réclamer son départ.

Alors que l'ancien président était jusqu'à présent retenu sans charges, un tribunal a ordonné sa mise en détention préventive pour 15 jours renouvelables.

Les accusations portent en particulier sur une aide que lui aurait apportée le Hamas pour s'évader d'une prison où le régime Moubarak l'avait incarcéré début 2011, peu avant d'être emporté par une révolte populaire.

Agence France-Presse

# Desmond Tutu défend des droits des gais

LE CAP

L'archevêque sud-africain noir, Desmond Tutu, héros de la lutte anti-apartheid et Prix Nobel de la paix, a lancé vendredi avec l'ONU une campagne pour l'égalité des homosexuels en Afrique, affirmant que jamais il ne louerait un Dieu homophobe.

« Je refuserais d'aller dans un paradis homophobe. Non, je dirais, désolé merci, je préférerais cent fois aller ailleurs », a déclaré Desmond Tutu, lors du lancement au Cap d'une campagne du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme pour la défense de l'égalité des homosexuels.

« Je ne pourrais pas louer un Dieu homophobe, c'est ma conception profonde là-dessus », a-t-il ajouté, en condamnant toutes les justifications religieuses de la haine ou des préjugés colportés contre les homosexuels. « Cette campagne me passionne tout comme je l'étais durant l'apartheid. Pour moi, c'est du même niveau », a dit l'archevêque honoraire, âgé de 81 ans.

La campagne vise à obtenir des réformes légales mais aussi à inciter à des efforts d'éducation publique contre l'homophobie, en faisant notamment un intense lobbying auprès des gouvernements.

« J'entends constamment des gouvernements me dire "mais cela fait partie de notre culture, de notre tradition et on ne peut pas changer ça"... On a beaucoup de travail à faire », a expliqué le haut commissaire Navy Pillay.

Boucs missaires faciles dans des sociétés africaines promptes à dénoncer à tort des moeurs d'importation occidentale, et sous l'emprise croissante des fondamentalistes chrétiens ou musulmans, les homosexuels sont passibles des tribunaux dans 38 pays africains.

L'Afrique du Sud se distingue par sa Constitution qui garantit aux couples homosexuels exactement les mêmes droits qu'aux couples hétérosexuels pour le mariage ou l'adoption.

Mais de façon générale sur le continent, les manifestations d'homophobie atteignent « des niveaux dangereux », souligne Amnesty International dans un rapport paru mardi.

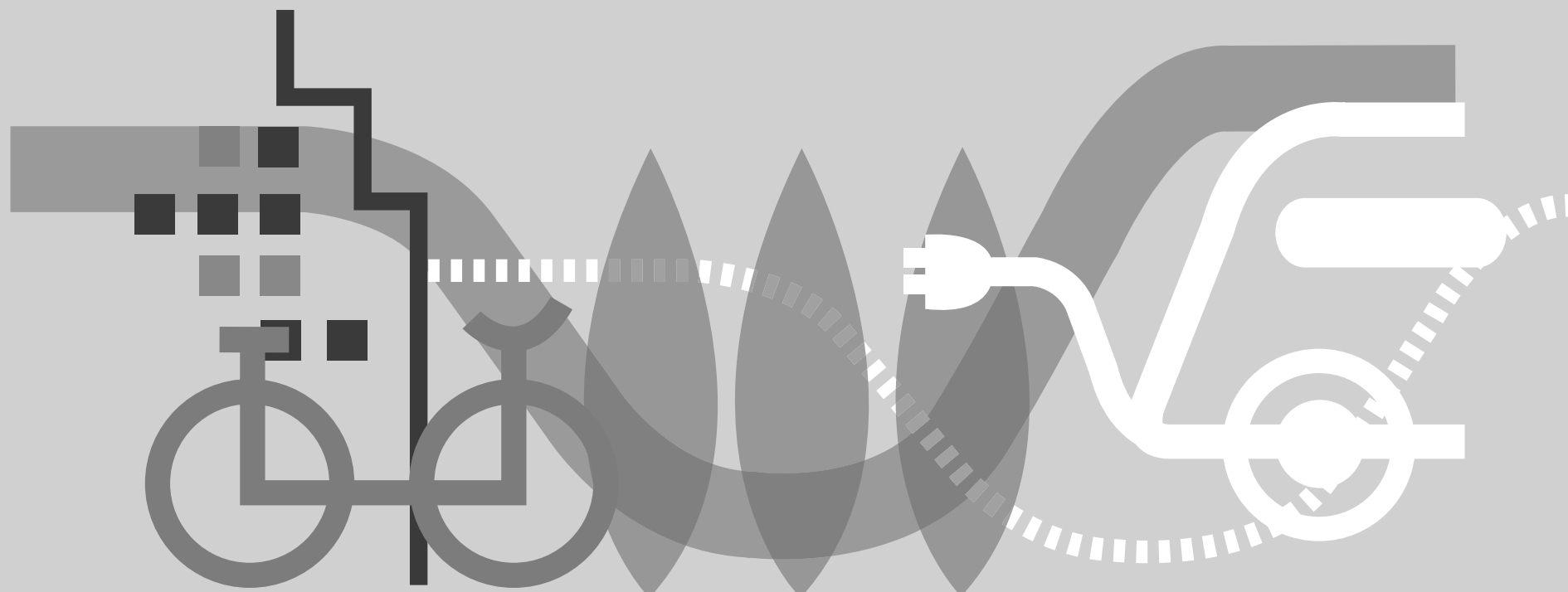
Agence France-Presse

## LE BLOGUE

# URBAIN

Un **NOUVEAU** blogue collectif écrit par des journalistes passionnés de vie urbaine

[www.ledevoir.com/blogue-urbain](http://www.ledevoir.com/blogue-urbain)



## LE MONDE

## Dominique Strauss-Kahn devra subir un procès pour « proxénétisme aggravé »

ANNE-SOPHIE LASSERRE  
à Lille

L'ancien patron du FMI Dominique Strauss-Kahn, qui semblait avoir entamé une nouvelle vie deux ans après le scandale du Sofitel de New York, sera finalement renvoyé devant un tribunal français pour « proxénétisme aggravé en réunion » dans l'affaire dite du Carlton de Lille (Nord).

Vendredi, les juges chargés d'instruire l'affaire ont décidé de renvoyer DSK en correctionnelle, passant outre les réquisitions du Parquet en faveur d'un non-lieu. Il risque jusqu'à dix ans de prison et 1,5 million d'euros d'amende.

Dominique Strauss-Kahn, 64 ans, avait été inculpé le 26 mars 2012 pour avoir participé à des soirées avec des prostituées rémunérées, notamment à Paris et à Washington. Le dernier de ces voyages avait eu lieu du 11 au 13 mai 2011 dans la capitale américaine, à la veille de son arrestation à l'hôtel Sofitel de New York.

L'ancien directeur général du Fonds monétaire international a toujours affirmé qu'il ignorait que ces femmes, qui lui avaient été présentées par un commissaire de police et des entrepreneurs, étaient des prostituées.

Le 10 juin, le Parquet de Lille avait requis un non-lieu à son encontre, estimant qu'il n'existait « pas de charges suffisantes ». Vendredi, le Parquet n'a pas précisé s'il ferait appel de la décision des juges.

Dans un communiqué diffusé par ses avocats, Dominique Strauss-Kahn a déclaré prendre « acte de son renvoi devant le tribunal correctionnel de Lille », tout en dénonçant le « caractère exclusivement à charge de l'instruction menée contre lui ».

## «Acharnement»

L'un de ses avocats, M<sup>e</sup> Richard Malka, a également mis en cause l'« acharnement » des juges « depuis l'origine contre DSK », estimant que le renvoi de son client avait « une motivation idéologique, politique, morale, mais n'[était] certainement pas fondé sur une analyse juridique des faits ».

Les juges ont cependant abandonné la qualification criminelle de « bande organisée », qui aurait pu justifier un renvoi devant une cour d'assises. Ils ont finalement retenu l'infraction de « proxénétisme aggravé en réunion » à l'encontre de treize personnes, dont DSK, et celle de « complicité d'escroqueries et d'abus de biens so-



Dominique Strauss-Kahn lors d'une audience au Sénat français, en juin.

ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

aux » à l'égard d'une quatorzième.

L'annonce du renvoi de DSK en correctionnelle survient alors que l'ancien patron du FMI semblait avoir repris le cours de sa vie de brillant économiste, deux ans après le scandale planétaire du Sofitel de New York qui l'avait contraint à démissionner du FMI et avait mis fin à ses ambitions présidentielles en France.

En décembre dernier, un accord financier confidentiel était intervenu entre DSK et Nafissatou Diallo, la femme de chambre qui l'accusait d'agression sexuelle.

Depuis, Dominique Strauss-Kahn officie en tant que conférencier et consultant en France et à l'étranger. Royaume-Uni, Ukraine, Maroc, Corée du Sud l'ont déjà accueilli. « Il reste le grand spécialiste de la restructuration de la dette », rappellent volontiers ses amis. « Je travaille de par le monde avec les gouvernements, je suis content d'aider et j'aime cela », confiait-il récemment à la chaîne américaine de télévision CNN.

En mai, il inaugurerait une banque d'investissement à Juba, la capitale du Soudan du Sud, et le

12 juillet, on apprenait son entrée au conseil de surveillance de la Banque russe de développement des régions (BRDR), contrôlée par le géant pétrolier Rosneft.

## «Parnasse»

Pour gérer ses affaires, DSK a fondé « Parnasse », société dont le nom évoque la résidence des muses de la mythologie grecque autant que le quartier de Montparnasse à Paris, où il vit depuis sa séparation en mars 2012 d'Anne Sinclair, journaliste franco-américaine et ex-vedette de la télévision, qu'il avait épousée en troisièmes noces en 1991.

Sur CNN, DSK déclarait n'avoir aucun « problème particulier avec les femmes », estimant que ses frasques américaines relevaient de « la vie privée ». Il concédait cependant n'avoir « pas compris que ce que l'on attend d'un homme politique de très haut niveau est différent de ce que peut faire M. Tout-le-monde ».

Agence France-Presse

## Washington assure ne pas vouloir condamner Snowden à mort

MATHIEU RABECHAU  
à Washington

Le ministre américain de la Justice, Eric Holder, a donné des assurances à la Russie qu'Edward Snowden ne serait ni torturé ni condamné à mort en cas de retour aux États-Unis, deux raisons avancées à l'appui de sa demande d'asile.

Dans un courrier à son homologue russe Alexandre Kononov dont l'AFP a obtenu copie vendredi, M. Holder s'emploie à couper l'herbe sous le pied d'Edward Snowden en contrant les motifs avancés pour qu'il puisse recevoir l'asile en Russie.

L'ex-consultant de l'Agence de sécurité nationale NSA, à l'origine de révélations fracassantes sur des programmes de surveillance des communications par le gouvernement américain, est bloqué depuis le 23 juin dans la zone de transit de l'aéroport de Moscou-Cheremetievo et a demandé un asile provisoire à la Russie.

L'affaire empoisonne les relations déjà difficiles entre les deux pays, même si le porte-parole du président russe Vladimir Poutine a fait savoir vendredi que le cas du fugitif américain « n'a pas été et n'est pas à l'agenda » du chef de l'Etat. Dans son courrier, Eric Holder déclare « sans fondement » les craintes avancées par Snowden à l'appui de sa demande d'asile et offre des « assurances ».

Edward Snowden est dans l'attente d'une attestation d'enregistrement de sa demande d'asile. Cela lui permettrait de séjourner et circuler en Russie jusqu'à l'examen de sa demande, qui doit se tenir dans les trois mois.

Les États-Unis « ne requerront pas la peine de mort » contre le jeune homme de 30 ans, affirme ainsi Eric Holder dans sa lettre.

« Les chefs d'accusation qui lui sont reprochés ne prévoient pas cette possibilité et les États-Unis ne requerront pas la peine de mort, même si M. Snowden devait être inculpé de chefs d'accusation supplémentaires passibles de la peine de mort », détaille-t-il.

Les autorités russes avaient fait état jeudi de l'existence de ce courrier, précisant qu'il ne comportait aucune demande d'extradition. Le jeune homme, inculpé de faits d'espionnage, sera jugé par un tribunal civil avec toutes les garanties constitutionnelles accordées aux droits de la défense, dit encore le ministre américain.

Quant à la crainte de Snowden véhiculée par des médias d'être torturé à son retour sur le sol américain, Eric Holder réplique : « M. Snowden ne sera pas torturé. La torture est illégale aux États-Unis ». Le ministre note également que Snowden « peut voyager » et quitter la Russie. « Malgré la révocation de son passeport le 22 juin 2013, M. Snowden reste citoyen américain. Il est admissible à un passeport à validité limitée pour un retour direct aux États-Unis », écrit M. Holder, ajoutant que son pays est prêt à délivrer « immédiatement » ce document.

« Nous pensons que ces assurances éliminent les raisons pour lesquelles M. Snowden juge qu'il devrait être traité comme un réfugié ou bénéficiaire de l'asile, temporaire ou autre », conclut le ministre.

Agence France-Presse

## ARGENTINE

## Deux militaires condamnés pour crimes contre l'humanité s'évadent

Buenos Aires — Deux anciens militaires argentins condamnés pour crimes contre l'humanité, dont l'un pour son implication dans la disparition d'une Française sous la dictature (1976-1983), se sont évadés jeudi d'un hôpital militaire de Buenos Aires, a annoncé vendredi le ministère de la Justice.

L'ancien lieutenant de l'armée Jorge Antonio Olivera, 62 ans, était chef des services de renseignement du régiment d'infanterie de montagne de San Juan (ouest) et principal responsable de la disparition d'Anne-Marie Erize, enlevée dans la rue à 24 ans, le 15 octobre 1976. Il avait été condamné le 5 juillet à la prison à perpétuité pour la disparition de la Française et de 59 autres opposants à la junte.

Olivera et Gustavo Ramon De Marchi, 64 ans, condamné le même jour à 25 ans de prison pour crimes contre l'humanité, « se sont évadés de l'hôpital militaire central » où ils avaient été admis dans divers services après leur condamnation, a annoncé le ministère dans un communiqué.

Les autorités « face à la gravité des faits, ont ordonné la suspension des responsables et agents pénitentiaires de la division transfère-ments et sécurité », a ajouté le ministère.

En 2000, au cours d'un voyage en Italie, M. Olivera avait été arrêté à Rome sur demande de la justice française mais libéré au bout de 42 jours de détention grâce à la présentation d'un faux certificat de décès de la jeune Française, ce qui avait prescrit le crime.

Après l'annulation en 2003 en Argentine des lois d'amnistie et la réouverture de centaines de dossiers de crimes contre l'humanité, M. Olivera a de nouveau été poursuivi, et incarcéré en 2007.

Environ 30 000 personnes, dont 18 de nationalité française, sont mortes ou disparues durant la dictature argentine, selon des organisations humanitaires.

Agence France-Presse

## MEURTRE DE MOHAMED BRAHMI

## La police tunisienne recherche un islamiste radical

HAMIDA BEN SALAH  
à Tunis

Les autorités tunisiennes ont annoncé vendredi qu'elles recherchaient activement un islamiste radical, suspect numéro un dans l'assassinat de l'opposant Mohamed Brahmi et celui quelques mois plus tôt de Chokri Belaïd, tués selon elles avec la même arme.

L'assassinat jeudi de cette figure de l'opposition de gauche, cinq mois après celle de Chokri Belaïd, a provoqué un nouveau choc dans le pays où une grève générale a été observée vendredi et des manifestations pour et contre le pouvoir islamiste du parti Ennahda ont été organisées.

Vingt-quatre heures après ce nouvel assassinat, le gouvernement a publié une liste de 14 personnes -des extrémistes radicaux, certains appartenant à Ansar Ashariaa, principale organisation salafiste en Tunisie-, impliquées dans les deux meurtres.

Quatre ont été arrêtées, huit sont en fuite, dont Boubaker Hakim, présenté comme le principal suspect, et deux sont en liberté conditionnelle, selon le ministre de l'Intérieur.

Boubaker Hakim, 30 ans, est « un élément terroriste parmi les plus dangereux, objet de recherches au niveau international », a indiqué le ministre Lotfi Ben Jeddou.

Natif de Paris, il était déjà recherché en Tunisie pour détention et trafic d'armes, a ajouté M. Ben Jeddou, précisant qu'il avait échappé récemment à la police et que de nombreuses armes avaient été

retrouvées à son domicile.

Selon le ministre, « l'arme utilisée pour abattre Mohamed Brahmi est la même qui a servi à tuer Chokri Belaïd ».

L'autopsie a montré que l'opposant avait été atteint par 14 balles de 9 millimètres, a indiqué le bureau du Procureur de la République.

Balkis, sa fille de 19 ans, a raconté vendredi à l'AFP les circonstances de l'assassinat de son père par deux hommes à moto devant le domicile familial près de Tunis. « Vers midi, nous avons entendu des coups de feu et les cris de douleurs de mon père, nous sommes sortis mon frère, ma mère et moi, pour le trouver le corps criblé de balles au volant de sa voiture garée devant la maison », a témoigné la jeune fille.

Le corps de l'opposant sera inhumé samedi à Tunis au cimetière d'El Jallez au côté de Chokri Belaïd, a indiqué le procureur.

**La centrale syndicale UGTT a appelé à une grève générale, qui a été fortement suivie**

Le corps de l'opposant sera inhumé samedi à Tunis au cimetière d'El Jallez au côté de Chokri Belaïd, a indiqué le procureur.

Le chef de Nidaa Tounes, principal parti d'opposition, a imputé au gouvernement la responsabilité de l'assassinat, estimant que « si ce gouvernement avait dévoilé l'identité des commanditaires et des tueurs de Chokri Belaïd, nous n'en serions pas là ».

Le meurtre de Belaïd avait plongé le pays dans sa plus grave crise politique depuis le soulèvement de 2011.

Vendredi, des centaines de personnes ont manifesté à Tunis pour réclamer la chute du gouvernement dirigé par Ennahda, qu'ils désignent

comme responsable de la mort de l'opposant.

Dans l'après-midi, ce sont les partisans du gouvernement qui ont manifesté. Encadrés par la police et un service d'ordre, ils ont parcouru une partie de l'Avenue centrale Habib Bourguiba ouverte à la circulation.

La presse tunisienne a mis l'accent sur les risques de déstabilisation après le meurtre de Mohamed Brahmi.

« Étincelle d'une déstabilisation », titrait le quotidien La Presse. Pour l'analyste Sami Brahem, l'assassinat de Brahmi comme celui de Belaïd visent à « pousser la transition démocratique vers l'échec ».

L'assassinat a d'ailleurs eu ses premières conséquences politiques : le parti de Khaled Morjane, ancien ministre du président déchu Ben Ali, a annoncé le retrait de ses députés de l'Assemblée nationale constituante (ANC) et appelé à sa dissolution ainsi qu'au départ du gouvernement.

La présidence a décrété vendredi journée de deuil national, et la puissante centrale syndicale UGTT a appelé à la grève générale. Les rues de Tunis étaient désertées, nombre de commerces fermés, et le tramway tournait presque à vide tandis que de très nombreux vols ont été annulés.

À l'intérieur du pays, la grève a été très suivie y compris dans le secteur privé, et des sit-in organisés à Sidi Bouzid, Kasserine, Gafsa (centre ouest) et au Kef (nord-ouest). La grève était particulièrement suivie à Sidi Bouzid, ville natale de l'opposant assassiné et point de départ de la révolte qui a renversé le régime de Zine el-Abidine Ben Ali en janvier 2011.

Agence France-Presse

## Coup de filet contre la 'Ndrangheta

Rome — La police italienne a mené vendredi deux vastes opérations anti-mafia, l'une à Rome et l'autre en Calabre, berceau de la 'Ndrangheta, visant au total une centaine de personnes, dont des entrepreneurs, des avocats et même un sénateur.

À Rome, l'opération baptisée « Nouvelle aube » par opposition à « la longue nuit » que la mafia a imposée à la Ville éternelle, a permis de donner « un coup mortel à la cellule mafieuse opérant depuis des années dans la capitale », affirme la police dans un communiqué. L'opération, « l'une des plus vastes jamais conduites à Rome », a visé 51 personnes qui menaient des « activités illicites » dans la capitale même et sur son littoral à Ostie, a précisé un porte-parole de la police, Mario Viola.

Six d'entre elles se trouvaient déjà entre les mains de la police avant l'opération tandis que toutes les autres ont été arrêtées. Trafic de drogue, usure, extorsion de commerçants, contrôle du marché des machines à sous, infiltration dans les appareils administratifs pour l'octroi de logements sociaux, contrôle d'activités balnéaires sur les plages d'Ostie... La palette des activités de ces clans était vaste. Selon la police, des clans considérés comme « le saint des saints du crime romain et sicilien » ont été ciblés. « L'organisation était composée de deux grandes familles mafieuses, les Fasciani et les Triassi, qui sont liées à Cosa Nostra », la mafia sicilienne, a expliqué le chef des opérations, Renato Cortese.

Agence France-Presse

# CULTURE

## OPÉRA

### Un Lepage à toute épreuve

#### LA DAMNATION DE FAUST

Légende dramatique d'Hector Berlioz. Gordon Gietz (*Faust*), Julie Boulianne (*Marguerite*), John Relyea (*Méphisto*), Alexandre Sylvestre (*Brander*), Chœur de l'Opéra de Québec, Orchestre symphonique de Québec, Giuseppe Grazioli. Mise en scène: Robert Lepage (reprise par Neilson Vignola). Projections: Boris Firquet et Holger Förterer. Scénographie: Carl Fillion. Lumières: Sonoyo Nishikawa. Costumes: Karin Erskine. Chorégraphies: Johanne Madore et Alain Gauthier. Dans le cadre du Festival d'opéra de Québec au Grand Théâtre de Québec, le jeudi 25 juillet. Reprises samedi, lundi et mercredi.



La scène où Marguerite monte une échelle pour gagner les cieux dans *La damnation de Faust*.

#### CHRISTOPHE HUSS

Il était important de montrer au public québécois cette spectaculaire *Damnation de Faust* vue par Robert Lepage et Ex Machina. On ne remerciera jamais assez le Festival d'opéra de Québec d'avoir rendu cette rencontre possible.

Ce regard sur la *Damnation* est si éblouissant qu'il résiste à tout, même à l'incurie d'une réalisation musicale associant un chef fossoyeur de Berlioz et un zombie vocal errant incarnant Faust. Malgré eux, on passe une soirée captivante: il suffit d'ouvrir les yeux. Lepage est (presque) à toute épreuve!

Le concept du cadre vertical de quatre niveaux habité par des projections et de nombreux figurants est ingénieux, et les moments forts abondent: les Christ de la *Scène de Pâques*, le ballet du *Menuet des follets*, le reflet dans l'Elbe de la barque de Méphisto, les arbres de l'*Invocation à la Nature* qui meurent au passage du démon, la chute de Faust aux enfers, etc. Même le kitsch du tableau final (Marguerite monte une échelle pour gagner les cieux) est adapté à la simple

candeur musicale qu'il illustre. Québec a fait un légitime triomphe à cette magie.

Sur le plan de la finition, la *Damnation* de Québec est un peu moins rodée et affûtée au quart de tour que les présentations à Paris et New York: les soldats de la *Marche hongroise* sont désordonnés, des reflets de projecteurs assez gênants parasitent le milieu du dispositif. Par ailleurs, la proximité des spectateurs fait que l'on perçoit davantage les ficelles du spectacle. L'illusion reste, mais elle est moindre ou moins poétique.

C'est là qu'intervient de manière non négligeable un maillon très faible: le chef Giuseppe Grazioli. Sous sa baguette pressée, Berlioz n'exprime rien, n'impose pas de climats. Dynamiser une partition par des tempos allants est une approche possible. Mais pas en laminant ainsi les atmosphères, éradiquant nombre de plans polyphoniques, avalant les transitions et, surtout, en perdant irrémédiablement la nécessaire articulation. Sans aucune carure (dans un décor pourtant si cadré!), la musique fuit comme une savonnette. Les chœurs quasiment jamais en place sont

non seulement enchanteables à ces tempos, mais, en plus, rigoureusement impossibles à incarner. Les paysans ne sont pas rustres, les buveurs, pas ivres, et les soldats galopent.

La *Marche hongroise*, que Grazioli conclut par un crescendo au lieu du decrescendo de la partition, n'est rien à côté de l'annihilation de la fugue «Amen» dans la taverne. Il s'agit d'une parodie cinglante écrite par Berlioz et visant Cherubini: le ton est ironique, les basses aboient «Amen» et la fin aboutit sur une trémulation générale. Ici, rien. Rien de rien. De toute ma vie de mélomane, les chefs qui ont massacré une œuvre à ce point en concert se comptent sur les doigts d'une main. Le dernier en date était Matthias Maute, qui avait ainsi attenté à la *Messe en si* de Bach.

La chose n'est pas anecdotique, il ne faut pas oublier qu'à l'opéra, la musique dicte le cadre temporel dans lequel se déploie le théâtre. J'attribue donc à l'empressement de Grazioli le fait que la première partie soit infiniment moins spectaculaire qu'à Paris (Ozawa) et à New York (Levine), car d'une part, la musique n'apporte pas

de climats et la hâte ne permet pas aux tableaux de s'installer. Le deuxième volet fonctionne mieux, car Grazioli se calme un peu et les séquences sont plus longues.

Sur le plan vocal, John Relyea domine le plateau avec une autorité impressionnante. Julie Boulianne passe l'épreuve de sa première Marguerite. Son souci de cuivrer l'émission l'amène parfois à la limite basse des notes, mais ce n'est pas réhibitoire, contrairement à la triste prestation de Gordon Gietz. Le miracle ne s'est pas produit. Ce ténor est à peine un Don José (Carmen). C'est dire qu'il reste à des galaxies de la voix de Faust. Lors des prochaines soirées, à défaut de voix, il pourrait au moins chanter juste, surtout dans la peau du vieux Faust...

Musique pee-wee pour théâtre de champion du monde, cela frustrera les spécialistes, les amoureux de Berlioz ou ceux qui connaissent déjà le spectacle. Mais on peut garder, juste, des yeux éblouis en écoutant distraitement ce qui sert de support à la magie visuelle.

*Le Devoir*

## CINÉMA

### Les creux de la vague

#### STORM SURFERS 3D

Réalisation et scénario: Chris Nelius et Justin McMillan. Image: Dave Maguire. Montage: Rodrigo Balart. Musique: Richard Tognetti, Michael Yezerki. Australie, 2012, 95 min.

#### ANDRÉ LAVOIE

À la fois synonyme de liberté et de dangers, le surf exerce sa fascination sur les esprits intrépides et les amateurs de grands espaces balayés par les vents et les courants marins. Les deux vedettes du documentaire *Storm Surfers 3D* carburent à tout cela depuis des décennies, leur planche étant devenue une extension d'eux-mêmes. Pour le meilleur et pour le pire.

Comme tout bon mordu du surf, les réalisateurs Chris Nelius et Justin McMillan connaissent bien les champions Ross Clark-Jones et Tom Carroll, deux Australiens maintenant dans la quarantaine. Amis indéfectibles et sportifs téméraires, leur passion constitue un véritable mode de vie malgré leurs responsabilités familiales et un corps moins souple que dans les années 1980, au moment de leurs premiers triomphes.

*Storm Surfers 3D* illustre une période importante de leur carrière, celle de l'hiver 2011 (qui correspond à notre été dans l'hémisphère Nord), alors que les deux adeptes de la planche cherchent à dépasser leurs limites, flirtant plus que jamais avec le risque. Secondés par un météorologue spécialisé, Ben Matson, ils sont prêts à franchir des milliers de kilomètres et à ratisser les rives du

pays à la recherche de ces crêtes enivrantes.

Cette recherche frénétique s'étend sur quelques mois, ponctuée de performances captées par des caméras sophistiquées, dont certaines collées au plus près des surfeurs et de leur planche, donnant au spectateur l'impression de pénétrer à l'intérieur même des vagues, et de ressentir la fébrilité inhérente à ce sport. Ils iront même jusqu'à 75 km au large des côtes australiennes pour grimper sur une de ces vagues qui pourraient sans doute être leur dernière. Ces morceaux de bravoure constituent les temps forts du film, composés avec un soin méticuleux par deux cinéastes qui n'en sont pas à leurs premiers documentaires sur ce sport.

Insérés ici et là, des éléments biographiques viennent donner une certaine étoffe à ces deux champions qui, disons-le, ne brillent pas par la profondeur de leurs propos. Pour tout dire, leurs confidences relèvent souvent du cabotage, étalant avec un sans-gêne désolant leur immaturité, et une absence criante de réflexion sur leurs motivations. Dans leur entourage, on les considère comme des adolescents prisonniers dans des corps d'adultes et, à les voir agir parfois, Ross et Tom semblent même vouloir faire insulte à l'adolescence. Disons qu'ils constituent souvent le creux de la vague et que c'est lorsqu'ils la dominent qu'ils s'avèrent les plus éloquents.

Collaborateur  
*Le Devoir*



FILMS WE LIKE

## LES PETITES ANNONCES

DEMEURES, OCCASIONS D'AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

[petitesannonces@ledevoir.com](mailto:petitesannonces@ledevoir.com)

514.985.3322 1 800 363.0305

# CHARMES & PRESTIGE

BELOEIL

KNOWLTON

Parfaite en tous ses détails, cette jolie résidence 4 ch. à Knowlton. Suite principale au r.d.c. avec sa terrasse privée, planchers bois franc, foyer, garage att. 2 1/2 acres, aménagement du terrain superbe, étang pour vos longueurs, à proximité de la plage Lac Brome et centre du village. 680 000\$

**LOIS HARDACKER 450 242-2000**  
www.loishardacker.ca  
Ctr. imm. Agréé, Royal LePage Action, Agence Immobilière

SAINTE-MADELEINE-DE-LA-RIVIERE-MADELEINE

OASIS DE COULEURS ET DE TRANQUILLITÉ.

Observation de baleines. Amateur de pêche aux saumons, de truites de mer et de rivière. Cette résidence avec vue sur l'eau, 2 chambres + 1 boudoir, 1 salle de bain, 1 salle d'eau, stationnements, grand terrain. Sublime coucher de soleil. Escalier dans la montagne pour un accès à une plage privée au bord de l'eau. Une vue panoramique qui sera vous séduire. **MLS : 10435760**

**NICOLE ENGLISH**  
514-704-3449  
nenglish@royallepage.ca

245 ADRIEN-PROVENCHEUR (CR. YVON-L'HEUREUX)

MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ !

Aire ouverte, superbe cuisine et coin repas, 4 ch. à l'étage, 3 s. bain. Aire hab. 2388 p.c. Pisc. cr. chauffée + spa, cour clôturée !

**619 000 \$ - MLS 8761255**

**MYRIEM GUERROUMI**  
514 972 8407  
Ctr. agréé, RE/MAX Différence M.G.  
www.myriem-g.com

# CHARMES & PRESTIGE

Que ce soit un milieu urbain ou champêtre, la beauté est près de vous!

OBTENEZ L'INSCRIPTION DE VOS VISITES LIBRES DANS NOTRE RUBRIQUE DU VENDREDI POUR SEULEMENT

# 995\$<sup>+TX</sup>

DE PLUS